



ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
RAPPORTS DES DIRECTIONS 2023



L'Assemblée des Premières Nations (APN) est l'organisme national qui représente les gouvernements des Premières Nations et environ un million de personnes vivant dans les réserves et dans les régions urbaines et rurales. Le Chef national est élu tous les trois ans et reçoit des directives des Chefs en assemblée. L'APN se consacre à faire avancer les priorités des Premières Nations par l'examen, l'étude, la réponse et la défense d'un large éventail de questions et de questions politiques.

© Assemblée des Premières Nations, décembre 2023
50 O'Connor Street, Suite 200
Ottawa (Ontario) K1P 6L5
Téléphone : 613-241-6789 | Sans frais : 1-866-869-6789
www.afn.ca



Table des matières :

Rapport de la Cheffe nationale par intérim.....4

Rapports des Chefs régionaux

Chefs régionaux par intérim Andrea Paul et Leroy Denny, <i>Région de la Nouvelle-Écosse</i>	10
Mitchell, Terre-Neuve-et-Labrador, <i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	13
Cheffe régionale Joanna Bernard, <i>Nouveau-Brunswick</i>	16
Chefs régionaux par intérim : Roderick Gould et Darlene Bernard, <i>Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)</i>	20
Chef régional, Ghislain Picard, <i>Québec-Labrador</i>	22
Chef régional Glen (Gwiingos) Hare, <i>Ontario</i>	26
Cheffe régionale Cindy Woodhouse, <i>Manitoba</i>	30
Chef régional Bobby Cameron, <i>Saskatchewan</i>	36
Chef régional Terry Teegee, <i>Colombie-Britannique</i>	40
Cheffe régionale par intérim Mary Jane Jim, <i>Yukon</i>	46
Chef régional Gerald Antoine, <i>Territoires du Nord-Ouest</i>	50

Rapport de la Cheffe de la direction par intérim 54

Rapports des conseils

Conseil des gardiens du savoir.....	56
Conseil des femmes.....	58
Conseil national des jeunes.....	60
Conseil des anciens combattants des Premières Nations.....	63
Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+.....	65





RAPPORT DE LA CHEFFE NATIONALE PAR INTÉRIM



Rapport de la Cheffe nationale par intérim Joanna Bernard à l'AEC

Qeu, Kwey. Bonjour. Alors que mon mandat de Cheffe nationale par intérim de l'Assemblée des Premières Nations (APN) prend fin et que je me prépare à réintégrer mon poste de Cheffe régionale du Nouveau-Brunswick, j'ai le plaisir de vous présenter ce rapport qui rend compte des réalisations et des progrès accomplis entre juillet et décembre 2023.

Introduction

En tant que Cheffe nationale par intérim, ma priorité a été de défendre les droits, les intérêts et les préoccupations des Premières Nations, selon l'orientation des Premières Nations-en-Assemblée et du Comité exécutif de l'APN, de traiter les questions urgentes auxquelles font face nos communautés et de veiller à ce que la voix de nos citoyens soit entendue et représentée efficacement. Ma priorité a été de travailler au rétablissement de la responsabilité et de la transparence, ainsi qu'au maintien du respect des valeurs qui guident notre gouvernance au sein de l'APN.

Je suis reconnaissante au personnel de l'APN de tout son soutien, qui nous permis de réaliser d'énormes progrès depuis le mois de juillet. De plus, je remercie la Cheffe Rebecca Knockwood pour son appui tout au long de mon mandat de Cheffe nationale par intérim, qui a assumé plusieurs de mes responsabilités antérieures de Cheffe régionale à ma place. J'ai le plaisir de vous présenter un compte rendu des travaux réalisés à ce jour.

Principales questions et activités nationales

Lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'APN en juillet 2023, nous avons souligné la nécessité d'instaurer un dialogue

constructif et de renouveler notre engagement à l'égard de la collaboration, de l'unité et de l'autonomisation. L'AGA a été l'occasion d'établir les objectifs de l'APN, les responsabilités de mon poste de Cheffe nationale par intérim et les priorités du Comité exécutif de l'APN. Nos discussions ont visé à façonner nos efforts collectifs et notre leadership pour aller de l'avant.

La période écoulée a été marquée par d'importantes transitions au niveau du leadership. Nous avons maintenu un engagement solide et efficace à l'égard de la transparence, de la responsabilisation et de la gouvernance. Le travail combiné du Comité exécutif de l'APN, du bureau de la Cheffe nationale et du personnel de l'APN a permis de réaliser des progrès significatifs, créant ainsi une base solide pour nos futurs projets.

Nous nous sommes principalement attachés à assurer la stabilité de l'APN, à améliorer la transparence dans la gouvernance et à faire progresser les mandats conférés par les Premières Nations-en-Assemblée dans divers domaines, notamment les droits, la justice, les terres, l'action en faveur du climat et la qualité de l'eau potable. L'adoption d'une approche collaborative au sein du Comité exécutif de l'APN nous a permis de nous concentrer sur l'amélioration des politiques, l'intégration de dirigeants efficaces, la résolution de problèmes de conduite et le renforcement de nos structures financières. Nous avons fait preuve de diligence dans la mise en œuvre des résolutions. Nous avons veillé à ce que les points de vue et la diversité des Premières Nations soient représentés adéquatement dans toutes les discussions et réunions importantes de l'APN, tout en soulignant nos préoccupations, nos réalisations et nos objectifs.

RAPPORT DE LA CHEFFE NATIONALE PAR INTÉRIM

À l'aube de l'élection d'un nouveau Chef national ou d'une nouvelle Cheffe nationale et de mon retour à mon poste initial de Cheffe régionale du Nouveau-Brunswick, je demeure attachée aux valeurs et aux objectifs de l'APN. Le soutien et la collaboration constants des Premières Nations de tout le pays ont revêtu une importance inestimable. Je suis optimiste quant à nos futurs projets de collaboration, et je continuerai de représenter et de défendre les droits et intérêts des Premières Nations.

Portefeuille national n° 1

Affaires internationales

En tant que Cheffe nationale par intérim de l'APN, mon rôle est de faire entendre l'avis, les préoccupations et les aspirations des Premières Nations au Canada aux niveaux régional, national et international.

En septembre, j'ai participé au Symposium du Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones en Nouvelle-Zélande. Des questions importantes y ont été débattues, telles que l'inclusion financière des Autochtones, l'accès aux capitaux, les approches financières dirigées par des Autochtones et la représentation dans le secteur financier, y compris l'importance d'intégrer les points de vue des Premières Nations dans les discussions internationales.

En octobre, j'ai participé, en compagnie de représentants du Conseil national des jeunes (CNJ) de l'APN, au sommet One Young World à Belfast, en Irlande, renforçant ainsi la présence du leadership des jeunes des Premières Nations sur la scène internationale. J'ai eu l'honneur d'accepter le relais, au nom du Canada, pour accueillir le sommet One Young World 2024 à Montréal, au Québec, qui réunira 2 500 jeunes chefs de file au Palais des congrès de Montréal.

Je me suis également entretenue avec Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Nos discussions ont porté sur un large éventail de sujets, tels que le Plan d'action du Canada de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies à l'égard de l'autodétermination*, le Plan d'action de la LDNU en général, le racisme systémique, la discrimination et d'autres préoccupations relatives aux droits humains des Premières Nations. Cette discussion nous a permis de souligner les engagements du Canada à l'égard des droits humains et de solliciter l'appui du Haut-Commissaire pour faire progresser les droits des Premières Nations. Par ailleurs, j'ai participé à la réception du Sommet entre le Canada et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) à Ottawa. Compte tenu du 50e anniversaire de la CARICOM, le sommet visait à renforcer les liens en vue d'une meilleure collaboration.

Portefeuille national n° 2

Affaires intergouvernementales

Depuis juillet, je participe activement à des discussions à différents niveaux du gouvernement pour veiller à ce que les besoins et les priorités des Premières Nations soient clairement compris et intégrés dans les politiques et les mesures nationales du Canada.

En août et septembre, je me suis entretenue avec divers membres du Cabinet au sujet de questions importantes concernant les Premières Nations et en vue d'obtenir des engagements visant à faire avancer nos priorités. J'ai notamment téléphoné au premier ministre Justin Trudeau au sujet de certaines questions, telles que le financement pluriannuel régional, les recherches dans des sites d'enfouissement au Manitoba et la revendication des droits des Métis. En outre, j'ai tenu une réunion avec l'honorable Patty Hajdu, ministre des Services aux Autochtones Canada, et l'honorable Gary Anandasangaree, ministre des Relations Couronne-Autochtones et





RAPPORT DE LA CHEFFE NATIONALE PAR INTÉRIM



Affaires du Nord Canada, pour discuter des financements prioritaires de la proposition prébudgétaire 2024 de l'APN, du comblement du manque d'infrastructures, de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et des progrès accomplis dans la législation en matière de santé et la loi sur l'eau potable des Premières Nations. Je me suis également entretenue avec l'honorable Jenna Sudds, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, des droits et de la compétence des Premières Nations en matière de protection de l'enfance et de la famille, de la réduction de la pauvreté et de l'apprentissage des jeunes enfants. J'ai aussi discuté avec l'honorable Arif Virani, ministre de la Justice, de la Stratégie en matière de justice autochtone et de la mise en œuvre du Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (LDNU). En compagnie de Glen Hare, Chef régional de l'Ontario, et Mary Jane Jim, Cheffe régionale par intérim du Yukon, je me suis aussi entretenue avec l'honorable Mark Holland, ministre de la Santé, de la priorité à accorder à la santé des Premières Nations, notamment l'accès aux services de santé et le renforcement des initiatives de santé menées par les Premières Nations.

À la suite de ces réunions, le premier ministre et les membres de son Cabinet ont été invités à participer à une future réunion du Comité exécutif de l'APN afin de renforcer les relations entre le Canada et les Premières Nations. Les ministres Hajdu, Virani et Anandasangaree ont accepté cette invitation; ils ont tenu une réunion avec le Comité exécutif de l'APN en octobre 2023. Cette rencontre a permis au Comité exécutif de l'APN de leur décrire directement les priorités actuelles des communautés des Premières Nations.

En octobre, j'ai eu l'honneur de rencontrer la Gouverneure générale du Canada, Mary Simon, en compagnie d'autres dirigeants d'organisations autochtones nationales, pour discuter de questions urgentes, telles que les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, la découverte de sépultures anonymes aux emplacements d'anciens pensionnats indiens et les progrès réalisés dans le cadre des 94 Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

En novembre, j'ai participé au Forum des dirigeants autochtones et des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux sur la réconciliation économique, aux côtés des ministres Patty Hajdu, Gary Anandasangaree, Dan Vandal et de ministres provinciaux et territoriaux. La discussion a porté sur la progression de la réconciliation économique.

Au début de 2024, l'APN et le Canada participeront à une réunion de dirigeants dans le cadre du mécanisme bilatéral permanent. Ils discuteront de questions importantes et évalueront les progrès accomplis dans les priorités communes et décideront de mesures pour les faire progresser.

Portefeuille national n° 3

Conseil national des jeunes de l'APN (responsable temporaire du portefeuille jusqu'au 1^{er} décembre 2023)

Le Conseil national des jeunes de l'APN (CNJ-APN) continue de jouer un rôle important. Par ses points de vue et son expérience, il oriente les discussions dans des dossiers clés des Premières Nations et favorisent le lancement d'initiatives des jeunes à tous les niveaux. La représentation des jeunes des Premières Nations dans les dix régions de l'APN garantit l'intégration de points de vue importants dans les travaux des comités et des groupes de travail de

RAPPORT DE LA CHEFFE NATIONALE PAR INTÉRIM

l'APN, ainsi que ceux du secrétariat de l'APN. Leur dévouement et leurs activités de représentation font avancer le programme de l'APN, tout en veillant à ce que les points de vue et les défis des jeunes soient régulièrement pris en compte aux niveaux régional et national.

En juillet 2023, nous avons accueilli les nouveaux coprésidents du CNJ, Rosalie LaBillois Wysote et Winter-Dawn Lipscombe. Leur participation au sommet One Young World à Belfast, aux côtés d'autres jeunes chefs de file internationaux, a permis d'échanger des connaissances et des stratégies, tout renforçant ainsi les liens des jeunes chefs de file des Premières Nations.

L'APN reste déterminée à faire entendre la voix des jeunes dans tous les dialogues régionaux, nationaux et internationaux. Nous sommes ravis de continuer notre important travail aux côtés du CNJ-APN.

Portefeuille national n° 4

Conseil des femmes de l'APN

L'APN continue de soutenir l'important travail du Conseil des femmes de l'APN dans son plaidoyer en faveur d'une approche inclusive pour aborder les questions qui touchent les femmes, les filles et la communauté 2ELGBTQIA+ des Premières Nations ainsi que pour assurer un soutien adéquat aux survivantes et aux familles de femmes et filles disparues ou assassinées, fournir des services de prévention et favoriser la promotion de la guérison pour nos nations.

En juillet, aux côtés de la Cheffe Joanne Miles de la bande de Flat Bay et membre du Conseil des femmes de l'APN, et de Martha Martin, la mère de Chantel Moore de la Première Nation Tla-o-qui-aht, j'ai participé au Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la

condition féminine. Cette réunion a porté sur des questions importantes concernant la condition des femmes, des filles et des personnes ayant diverses identités de genre autochtones. Elle a été l'occasion d'exhorter le gouvernement fédéral à financer et à soutenir trois cadres nationaux que les survivants et les familles considèrent comme des domaines prioritaires pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations.

En octobre, le Conseil des femmes de l'APN a tenu deux réunions en personne à Winnipeg. La première, qui a eu lieu le 26 octobre 2023, était une séance de collaboration avec le Comité des personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexes, asexuelles et de diverses identités de genre (2ELGBTQIA+) de l'APN, qui a porté sur des priorités communes, notamment le cadre d'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) et la table ronde sur les femmes, les filles, les personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre autochtones disparues et assassinées (FF2E+ADA). Le lendemain, le 27 octobre 2023, le Conseil des femmes de l'APN s'est réuni pour discuter de questions internes, notamment l'élection d'une vice-présidente, les portefeuilles et le Caucus national des femmes dirigeantes. Ces réunions ont été l'occasion d'un dialogue ouvert, qui a permis de s'assurer que la voie à suivre correspondait aux besoins et aux points de vue des femmes des Premières Nations.

Portefeuille national n° 4

Terres, territoires et ressources (responsable temporaire du portefeuille jusqu'au 1^{er} décembre 2023)

À la suite de la transition de l'ancien Chef régional Paul Prosper au Sénat du Canada en juillet 2023, j'ai assumé la supervision des





RAPPORT DE LA CHEFFE NATIONALE PAR INTÉRIM

initiatives relevant du portefeuille des terres, des territoires et des ressources. Les efforts ont surtout porté sur la réalisation de progrès dans des domaines importants, tels que la réforme du processus d'ajouts aux réserves (AR), le traitement des revendications particulières et l'avancement de la mise en œuvre des droits dans le cadre du Plan d'action de la Déclaration des Nations Unies.

Depuis 2022, nous travaillons avec le gouvernement du Canada à l'élaboration d'options visant à créer un centre entièrement indépendant pour le règlement des revendications particulières. Des progrès ont été réalisés, mais nous devons continuer de maintenir la pression sur nos homologues des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) afin que ce projet demeure une priorité. La réforme du processus d'AR reste un objectif clé, car le système actuel place souvent les Premières Nations dans une position d'échec en valorisant la gestion des risques et les intérêts de tierces parties plutôt que leurs besoins de terres. Nous avons appris que RCAANC s'était engagé à recadrer le processus d'AR. Il travaillera avec l'APN et les Premières Nations à l'élaboration d'un nouveau cadre de politique qui donnera la priorité aux objectifs des Premières Nations.

Conclusion

Au cours des six derniers mois, j'ai été témoin du dévouement remarquable du personnel de l'APN, du Comité exécutif de l'APN, des Comités de l'APN et des Premières Nations-en-Assemblée. À l'aube de l'entrée en fonction du nouveau Chef national ou de la nouvelle Cheffe nationale de l'APN, je souhaite à assurer une transition harmonieuse et continuer de défendre les intérêts des Premières Nations afin que leur avis soit mieux pris en compte aux niveaux régional, national et international, à tous les niveaux de gouvernement et dans l'ensemble du pays. Connaissant les bases solides établies par le Comité exécutif de l'APN et les Premières Nations-en-Assemblée, je suis convaincue que le nouveau Chef national ou la nouvelle Cheffe nationale fera preuve d'engagement et de dévouement à l'égard de notre vision commune et qu'elle défendra la stabilité, la transparence et la bonne gouvernance dans l'intérêt de toutes nos Nations.

*Welalin. Miigwetch, merci
Joanna Bernard,
Cheffe nationale par intérim de l'APN
Cheffe régionale de l'APN au
Nouveau-Brunswick*





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



Chefs régionaux par intérim Andrea Paul et Leroy Denny

Région de la Nouvelle-Écosse

Kwe' Nitaptut! Nous adressons nos salutations aux participants à l'Assemblée extraordinaire des Chefs! Nous tenons aussi à rendre hommage aux terres sur lesquelles nous nous réunissons : le territoire algonquin non cédé des Anishinaabe. Au nom des 13 communautés micmac de la Nouvelle-Écosse, du bureau du Chef régional et du Conseil d'administration, nous vous présentons le rapport de notre région.

Introduction:

Le présent rapport est un résumé des activités entreprises par le bureau du Chef régional. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais il met en évidence certaines des initiatives les plus importantes.

Principales questions et activités régionales

La région la Nouvelle-Écosse de l'Assemblée des Premières Nations (APN) a lancé des activités liées au climat, à l'eau et à la nature et a commencé à fournir des renseignements sur ces sujets aux Micmacs de la Nouvelle-Écosse. L'objectif est de contribuer aux plans de travail nationaux et d'établir les priorités régionales. Étant donné que chacun des domaines de travail est unique et néanmoins intrinsèquement lié aux autres, nous avons surtout mis en place un processus commun pour coordonner les activités indispensables. Des travaux sont en cours pour développer ce processus et combler les lacunes, tout en évitant les chevauchements. De plus, ce processus exploratoire fait participer les organisations existantes de la région afin d'assurer une approche coordonnée.

Des travaux exploratoires sont en cours pour mettre en place le Réseau sur le climat, l'eau et la nature (le Réseau), qui consiste à établir des liens entre les communautés et organisations micmaques, à favoriser la collaboration dans des volets techniques de ces domaines d'intérêt et à mieux cerner les priorités régionales. Nous continuons l'élaboration de plans de travail ciblés pour officialiser le développement du réseau.

Le dossier de l'eau nous amené à travailler avec des entités nationales et régionales à l'élaboration d'une nouvelle loi sur la salubrité de l'eau potable dans les communautés autochtones. Avant cette collaboration, un soutien technique externe a été sollicité pour effectuer ce travail, qui a obligé la région à collaborer avec deux organisations, à échanger des informations et à préparer les prochaines étapes.

Le dossier sur le climat est vaste. Les efforts sont axés sur l'élaboration de la Stratégie nationale sur le climat de l'APN. Certains éléments de la stratégie sont dirigés par le bureau national, mais d'autres sont pris en charge par la région. Un plan de travail a été élaboré pour atteindre cet objectif.

Étant donné que le dossier sur la nature est maintenant géré au niveau national, la région s'emploie à renforcer ses capacités et participe à des initiatives avec le gouvernement fédéral en vue de préserver le droit à un environnement sain dans le cadre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) et de la Stratégie canadienne pour la biodiversité à l'horizon 2030.



Portefeuille national n° 1 : Langues

Chef régional par intérim Leroy Denny

Le portefeuille des langues continue de faire progresser les initiatives liées à la mise en œuvre et à l'application de la *Loi sur les langues autochtones* (LLA) et de soutenir les priorités des Premières Nations tout au long de la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032).

Le Secteur des langues et de l'apprentissage travaille avec le Comité des Chefs sur les langues et le Comité technique sur les langues dans le cadre des travaux prioritaires suivants : continuation de l'examen de la formule d'allocation régionale pour le Programme des langues et cultures autochtones; collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien à l'élaboration d'un modèle logique à l'étude de bases de référence et d'objectifs potentiels; nomination d'un représentant des Premières Nations au sein du Groupe de travail mondial pour une Décennie d'action pour les langues autochtones.

Le sous-financement chronique des langues des Premières Nations est inacceptable. Ce problème doit dépasser le niveau bureaucratique. Les Premières Nations ont appuyé le modèle provisoire de financement des langues des Premières Nations et les facteurs révisés de la formule d'allocation régionale. La priorité est de parvenir à un consensus pour continuer de soutenir toutes les régions.

Le gouvernement du Canada a signalé la prorogation de l'examen parlementaire triennal de la LLA (prévu pour l'automne 2023) en raison de retards. Ce processus, comme l'examen indépendant quinquennal, doit être effectué en priorité pour permettre l'apport de modifications à la LLA, conformément aux mandats de l'APN.

Portefeuille national n° 2 : Femmes, filles et personnes 2ELGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées

Cheffe régionale par intérim Andrea Paul

Le portefeuille des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées (FFADA2E+) continue de mettre en œuvre la résolution 27/2022, *Soutien à la famille de Chantel Moore et mise en œuvre des 231 Appels à la justice*, qui demande au gouvernement fédéral d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action national et des 231 Appels à la justice et d'indiquer en toute transparence la manière dont les fonds sont alloués. Publié le 3 juin 2023, le rapport de l'APN, intitulé « Lier les cœurs et provoquer un changement : S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* », place les survivants et les familles au cœur du travail de plaidoyer. La fourniture d'un soutien et de ressources pour des services de prévention communautaires axés sur les populations à risque demeurent une priorité. Une approche pangouvernementale est nécessaire pour financer une stratégie nationale sur les services de prévention et soutenir les initiatives locales.

Le Secteur de la justice de l'APN est en train de créer le Bulletin sur les Appels à la justice; un document qui sera mis à jour annuellement et publié le 3 juin, date anniversaire de la publication du Rapport final de l'Enquête nationale. Le Conseil des femmes de l'APN et le Conseil 2ELGBTQIA+ de l'APN participeront à l'élaboration de ce bulletin.





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX

Le 4 octobre 2023, le ministre Anandasangaree, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), a annoncé une somme supplémentaire de 740 000 dollars pour effectuer un examen plus approfondi concernant une éventuelle recherche dans la décharge de Prairie Green.

À l'occasion du cinquième anniversaire du Rapport final de l'Enquête nationale, les survivants et les membres des familles attendent encore du gouvernement qu'il prenne des mesures significatives pour mettre en œuvre les 231 Appels à la justice et le Plan d'action national.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le Plan d'action des Premières Nations et dans la contribution de l'APN au Rapport d'avancement annuel de RCAANC sur les FFADA2E+.

Prochaines étapes – La voie à suivre

Nous remercions les Chefs de la Nouvelle-Écosse qui ont terminé le processus d'élection d'un nouveau Chef régional. Les prochaines étapes seront déterminées lorsque le nouveau Chef régional commencera ses travaux avec les Chefs et établira les priorités de la région.

Conclusion:

La tenue de l'Assemblée générale annuelle de l'APN à Halifax l'été dernier a été un événement marquant pour notre région. Nous avons mis en vedette notre région en organisant trois événements sociaux axés sur notre culture.

Nous profitons aussi du présent rapport pour remercier l'équipe du bureau du Chef régional de la Nouvelle-Écosse pour son soutien : Jenn, Mike et Delphine. Nous souhaitons également remercier notre ancien Chef régional, le sénateur PJ Prosper, pour son leadership, ses activités de plaidoyer et son soutien à notre région. Sénateur PJ, nous sommes très fiers de vous!

*Dans la paix et l'amitié,
Bureau du Chef régional*



Chef régional Brendan Mitchell

Terre-Neuve-et-Labrador

La Région de Terre-Neuve est heureuse de présenter une mise à jour aux Premières Nations-en-assemblée en tant que région autonome de l'APN. Notre région remercie l'Assemblée des Premières Nations (APN) pour son soutien continu à la mise en place du Bureau du Chef régional.

Introduction:

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'après avoir occupé le poste de Chef par intérim au cours des derniers mois, j'ai entamé un mandat de trois ans en tant que Chef régional. Avant de devenir Chef régional, j'ai été élu en 2011 membre du conseil de la Première Nation de Qalipu et j'ai servi comme Chef de Qalipu pendant huit ans.

Principaux enjeux et activités à l'échelle régionale

L'accès à des soins de santé adéquats reste un problème majeur pour la région de Terre-Neuve-et-Labrador. Environ 130 000 habitants de Terre-Neuve et du Labrador n'ont pas de médecin de famille. En outre, les besoins en services de santé mentale augmentent. Dans la Première Nation de Qalipu, la demande de services en santé mentale est passée de 300 000 \$ à 1,4 million de dollars en seulement trois ans, et cette tendance à la hausse se poursuit.

La pénurie de logements pose un problème important dans toute la région. Nombreux sont ceux dont le logement a besoin de réparations ou d'entretien, les personnes âgées représentant un groupe démographique vulnérable. En outre, le nombre de membres des Premières Nations sans abri augmente, surtout en raison de la hausse spectaculaire du coût de la vie, qui

devient insupportable pour de nombreuses personnes.

La région de Terre-Neuve-et-Labrador continue de promouvoir les initiatives relatives à la langue mi'kmaq et doit s'appuyer sur les succès obtenus à ce jour. Les Mi'kmaq de Terre-Neuve-et-Labrador connaissent une renaissance culturelle, et cet élan nécessite un soutien financier afin de pouvoir encourager l'utilisation de la langue et d'autres activités culturelles.

La mise en place du Bureau du Chef régional est en cours. On recherche un espace de bureau à Corner Brook, à Terre-Neuve-et-Labrador, et un autre bureau sera situé dans la Première Nation de Miawpukek, à Conne River (T.-N.-L.). Le conseil d'administration du Bureau du Chef régional est en cours d'établissement, de même que la Charte du Bureau du Chef régional et les règlements qui s'y rattachent. Le Bureau du Chef régional devrait être opérationnel en décembre 2023.

La question de la représentation au sein des divers comités nationaux est en cours d'examen. Nous espérons que des représentants de la région de Terre-Neuve-et-Labrador seront sélectionnés d'ici la fin du mois de novembre 2023.

Portefeuille national n° 1

Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte (CCRC)

Le Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte (CCRC) continue d'organiser des réunions régulières et de proposer des plans pour faire participer les Premières Nations





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



au renouvellement de la Charte de l'APN. Toutefois, bien que le mandat principal du CCRC soit de mettre en œuvre les changements recommandés à la Charte de l'APN, celui-ci a décidé d'accorder la priorité à son mandat d'examen des finances de l'APN, conformément à la résolution 43/2023 de l'APN, *Examen des vérifications financières de l'Assemblée des Premières Nations et de la Fraternité des Indiens du Canada effectuées au cours des dix dernières années*. Par conséquent, le CCRC a également décidé de reporter temporairement les changements recommandés à la Charte de l'APN jusqu'à la fin de l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) de décembre 2023. La date exacte du début de ces travaux n'a pas été déterminée, car l'APN n'a pas encore obtenu les fonds nécessaires pour les entreprendre.

En octobre 2023, le CCRC a adopté une motion visant à approuver un plan de travail pour la résolution 43/2023 et à créer un sous-comité chargé de superviser sa mise en œuvre. Comme le prévoit ce plan, le sous-comité a collaboré avec le Secrétariat de l'APN pour publier une demande de propositions (DP) par laquelle il a fait appel aux services d'un entrepreneur professionnel indépendant pour entreprendre une vérification préliminaire des finances de l'APN.

Un rapport sur la première phase de ce travail sera terminé d'ici la fin du mois de janvier 2024. Selon le rapport, et s'il est déterminé qu'une enquête plus approfondie sur les finances de l'APN est justifiée, l'entrepreneur sera retenu pour entreprendre la deuxième phase, la phase de vérification judiciaire. Le CCRC présentera un rapport sur l'état d'avancement des travaux lors de l'Assemblée générale annuelle de juillet 2024.

La voie à suivre/perspectives d'avenir

À court terme, il s'agit de mettre en place le Bureau du Chef régional conformément au mandat de l'APN, en respectant les protocoles appropriés en matière de gouvernance, de comptabilité, de dotation en personnel, de ressources humaines et d'établissement de rapports. En association avec le Bureau du Chef régional, il faudra chercher et obtenir des ressources pour aider à répondre aux besoins des membres régionaux de l'APN à Terre-Neuve-et-Labrador.

Conclusion:

Je profite de cette occasion pour remercier l'APN, le Comité exécutif, le Comité de gestion, le CCRC et le personnel pour le soutien qu'ils apportent à la région de Terre-Neuve-et-Labrador. Au nom des membres régionaux de l'APN, je me réjouis à l'idée de travailler avec l'APN à l'obtention de résultats positifs dans un esprit d'amitié, de parenté, de communauté et de réconciliation.

Je me réjouis à l'idée d'assister à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de décembre 2023 à Ottawa, en Ontario.





Cheffe régionale Joanna Bernard

Nouveau-Brunswick

'Qey/Kwe',

« Qey! Kwe! ». Je tiens d'abord à souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé et non abandonné de la Nation algonquine anishinaabe, présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux.

Introduction

Gardiens du savoir, chefs, conseillers et amis, bonjour! J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel aux Premières Nations en assemblée. Nommée Cheffe nationale par intérim lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (APN) tenue en juillet 2023 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, j'aimerais exprimer ma reconnaissance aux Chefs du Nouveau-Brunswick pour leur patience et leur soutien dans mon nouveau rôle. Et je remercie tout particulièrement la Cheffe Rebecca Knockwood de m'avoir appuyée tout au long de mon mandat de Cheffe nationale par intérim et d'avoir endossé le rôle de Cheffe régionale par procuration pour plusieurs responsabilités que j'assumais auparavant.

Principales questions et activités régionales

Appel à de nouvelles relations

L'APN et le bureau régional de l'Assemblée des Premières Nations du Nouveau-Brunswick (APN-N.-B.) ont rencontré le premier ministre Higgs le 12 septembre 2023. L'APN-N.-B. croit toujours qu'il s'agissait là d'un premier pas positif vers l'établissement d'une nouvelle relation constructive qui favorisera le dialogue et

répondra aux besoins particuliers des communautés.

L'APN et l'APN-N.-B. étaient préoccupées par l'approche du gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de participation des Premières Nations. Au cours de la réunion, l'APN-N.-B. a exhorté le premier ministre Higgs à communiquer avec les dirigeants des Premières Nations, à reconnaître leurs droits inhérents et à créer un espace propice à la confiance, à la compréhension et à la réconciliation. Elle a également fait remarquer qu'en faisant participer activement les dirigeants des Premières Nations au processus de prise de décision et en leur offrant la possibilité de se faire entendre, le gouvernement ferait preuve d'un véritable engagement en faveur de l'inclusion et de l'autonomisation.

Pour faire avancer les priorités et les mandats des communautés, l'APN-N.-B. a proposé d'organiser une table ronde avec les 15 Chefs du Nouveau-Brunswick au cours des semaines à venir.

Eau potable

En partenariat avec le North Shore Mi'kmaq Tribal Council, l'APN-N.-B. continue de travailler en étroite collaboration avec l'APN pour remédier à l'abrogation de la loi sur la salubrité de l'eau potable au Canada. Ce travail consiste notamment à combler les lacunes en ce qui concerne les droits des Premières Nations en matière d'eau et la protection de l'eau. Il est essentiel que nous continuions à exprimer nos priorités, nos préoccupations et nos recommandations.

Désormais, nos principales priorités consistent à obtenir du financement et des ressources, à assurer la propriété des données des Premières Nations, à faire participer les dirigeants des Premières Nations au processus décisionnel, à répondre aux besoins en matière de capacités et à mettre en œuvre une planification de la relève. Nous devons toujours nous rappeler le message de nos gardiens du savoir : « L'eau est sacrée pour tous les peuples et doit être protégée. »

Changements climatiques

L'APN-N.-B. a soutenu le deuxième *Symposium annuel sur l'énergie dirigé par des Autochtones*, organisé par le North Shore Mi'kmaq District Council du 24 au 26 octobre 2023, à Moncton (N.-B.). Celui-ci a réuni des dirigeants des communautés des Premières Nations, des entreprises de services publics, des représentants du gouvernement et des professionnels de l'industrie, qui ont participé à deux jours de dialogue. Cet événement était axé sur les « trois horizons de possibilités » dans le secteur de l'énergie, à savoir les possibilités actuelles, les possibilités à court terme et les possibilités futures. Chacun de ces horizons a été exploré et le symposium a mis en lumière les technologies de rupture qui sont prêtes à contribuer à la voie de l'énergie nette zéro et a créé un environnement propice au dialogue sur les possibilités de participation des Autochtones.

Réforme des soins de longue durée des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations

En octobre 2023, la Cour fédérale du Canada a approuvé l'accord de règlement visant les Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN), le principe de Jordan, et les recours collectifs Trout et Kith. Cet accord a été conclu entre l'APN, les demandeurs des recours collectifs Moushoom et Trout, et le Canada, avec

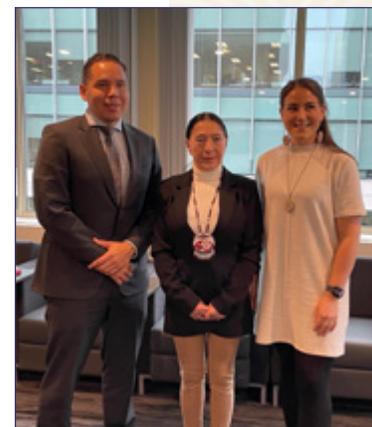
l'appui de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations.

L'accord prévoit un total de 23,34 milliards de dollars en vue d'indemniser les enfants et les familles des Premières Nations qui ont été lésés par le sous-financement discriminatoire du programme des SEFPN ainsi que ceux qui ont été touchés par la définition étroite du principe de Jordan donnée par le gouvernement fédéral.

Il s'agit d'une étape très importante dans le processus d'indemnisation des enfants et des familles des Premières Nations pour les préjudices qu'ils ont subis. Cet accord n'aurait pu être conclu sans le travail acharné de l'APN, des parties et des dirigeants des Premières Nations, qui n'ont jamais cessé de faire preuve de dévouement et de détermination pour que les enfants et les familles des Premières Nations soient indemnisés. Je remercie les représentants des plaignants pour la force dont ils ont fait preuve tout au long des procédures, car il était grand temps qu'ils obtiennent la reconnaissance des préjudices subis. Il reste encore beaucoup à faire pour que ces pratiques discriminatoires ne se reproduisent plus jamais, et je remercie toutes les personnes concernées pour leurs efforts continus au nom de nos communautés.

Autres événements dignes de mention

- Route des pow-wow d'été
 - Ugpig'anjig, Premières Nations d'Eel River Bar - 19 août 2023
 - Negotkok, Premières Nations de Tobique - 19 juillet 2023
- Réunions des Chefs de l'APN-N.-B. - 20 juillet 2023 et 25 août 2023.





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



- Cérémonie commémorative en l'honneur de feu Jack Wysote - 23 août 2023
- APC All Chiefs and Council (Assemblée des chefs et des conseils de l'APC) - 13-14 septembre 2023
- Conférence des femmes dirigeantes du N.-B. - 3 novembre 2023
- Cérémonie commémorative de la Journée des anciens combattants de St Marys - 8 novembre 2023
- AGA JEDI - 8 novembre 2023
- Table ronde de la Banque du Canada avec le gouverneur MacKlem - 22 novembre 2023
- Inauguration du refuge Nigen - 30 novembre 2023
- Réunions mensuelles du conseil d'administration de l'AFNWA

L'eau, c'est la vie ; l'eau, c'est la santé.

L'eau douce est sacrée et doit être protégée.

Sept générations!

La voie à suivre/Se tourner vers l'avenir

L'APN-N.-B. continuera de s'occuper des questions importantes auxquelles font face les Premières Nations au Nouveau-Brunswick. Nous concentrons nos efforts sur les préoccupations environnementales, la nature et les changements climatiques, les femmes et l'égalité des sexes, la salubrité de l'eau potable et la réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Je continuerai à soutenir les dirigeants des Premières Nations au Nouveau Brunswick, en particulier lorsqu'ils continueront à évoluer dans leurs relations avec le gouvernement provincial. Les Chefs du Nouveau-Brunswick continuent d'affirmer leur volonté de collaborer avec tous les ordres de gouvernement et nous resterons unis pour assurer la santé et la sécurité des communautés et la protection des générations futures.

Conclusion

Les six derniers mois ont été une période très riche en apprentissage, en formation et en participation à de nombreuses réunions. Je tiens à remercier le personnel de l'APN et le Comité exécutif de l'APN pour leur engagement et leur dévouement dans la défense des intérêts de toutes les Premières Nations, ainsi que la Cheffe Rebecca Knockwood et tous les Chefs de l'APN-N.-B. pour leur soutien. Je compte continuer à servir la région du Nouveau-Brunswick.

Woliwon/Wela'lin

Joanna Bernard, Cheffe nationale par intérim et Cheffe régionale





Chefs régionaux par intérim : Roderick Gould et Darlene Bernard

l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)



En tant que Chefs régionaux par intérim, nous vous adressons nos salutations festives! C'est un honneur pour nous d'avoir siégé au Comité exécutif de l'APN au cours de l'année écoulée. Et c'est avec un grand enthousiasme que nous annonçons la publication de l'appel de candidatures pour le poste de Chef régional de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.); la date limite de présentation des candidatures est le 10 novembre 2023.

Introduction

En tant que Chefs régionaux par intérim, le Chef Gould est membre du Comité des Chefs sur le renouvellement de la charte et la Chef Bernard est titulaire du portefeuille des pêches. Les Premières Nations de l'Île-du-Prince-Édouard font partie de plusieurs comités de Chefs et tables techniques. Étant donné la taille réduite de notre région, il est difficile de participer aux activités de tous ces comités. Ainsi, il faut établir des priorités. Le bureau régional travaille à la rédaction de lettres de nomination et pourvoira bientôt de nombreux postes dans les comités techniques afin de pouvoir compter sur l'expérience d'experts de nos communautés dans des dossiers importants, tels que la santé, la justice, le développement économique, l'éducation, les langues, les terres et l'environnement.

Principales questions et activités régionales

Depuis le début de l'exercice, le bureau régional a embauché un adjoint de direction pour donner un coup de main. La région a également créé son propre logo, qui symbolise les Premières Nations de l'Île-du-Prince-Édouard. Il comporte un huard comme messenger, trois arbres représentant les trois Chefs d'Epekwitk, le soleil incarnant la porte orientale, l'argile rouge semblable au sol de l'île et la tresse de foin d'odeur évoquant la santé et le bien-être de notre peuple.

Portefeuille national n° 1

La Cheffe régionale par intérim Darlene Bernard est titulaire du portefeuille des pêches. Le Secteur des pêches de l'APN a établi les trois priorités suivantes en tant que sujets de discussion avec la ministre des Pêches et des Océans du Canada (MPO) :

1. L'ébauche du texte de loi sur l'aquaculture et la transition vers l'abandon des piscicultures à enclos ouverts;
2. La mise en œuvre intégrale de la décision Marshall et des recommandations formulées dans le rapport sénatorial Paix sur l'eau;
3. La priorisation et la mise en œuvre des mesures liées aux pêches dans le Plan d'action de la Loi de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (LDNU).

RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX

Portefeuille national n° 2

Le Chef régional par intérim Rodrick Gould est titulaire du portefeuille du Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte (CCRC). Créé en 2017, ce comité a pour mandat des Premières Nations-en-Assemblée de consulter les Premières Nations au sujet de la structure de l'APN. Le CCRC continue d'élaborer des options viables de restructuration de l'APN.

Conclusion

Le bureau du Chef régional de l'Île-du-Prince-Édouard tient à exprimer sa gratitude au personnel de direction de l'APN, au Comité exécutif de l'APN et aux responsables techniques. Nous vous remercions chaleureusement pour vos services à l'intention des Premières Nations de l'île de la Tortue! Que le Créateur continue d'accomplir une grande œuvre à travers nous tous.

Mns't Nokemaq! « À toutes mes relations »





Chef régional, Ghislain Picard

Québec-Labrador

Au moment où les leaders des Premières Nations de tous nos territoires se préparent à combler le poste important de Chef national de l'APN, les Grands Chefs et Chefs de l'APNQL souhaitent à tous une rencontre inspirée à la fois de la sagesse de nos ancêtres et des attentes de la population des Premières Nations.

Introduction

L'autodétermination des Premières Nations est un droit sacré. Sans le retour de leur autodétermination, les Premières Nations ne pourront jamais guérir les blessures infligées par des centaines d'années de colonisation, de soumission imposée à des lois et coutumes qui leur sont étrangères. L'exercice de leur autodétermination peut seule permettre aux gouvernements des Premières Nations d'offrir à leur population des conditions propices à leur développement, des programmes et services qui correspondent réellement à leur besoin.

Depuis l'élection il y a cinq ans de la Coalition Avenir Québec (CAQ), l'APNQL est confrontée à un gouvernement provincial qui met tout en œuvre pour empêcher l'exercice de leur autodétermination par les Premières Nations. Les conséquences négatives de cette attitude colonialiste sont de plus en plus sévères sur la population des Premières Nations, et ce quel que soit son lieu de résidence.

Principales questions et activités régionales

Malgré la volonté clairement affirmée du gouvernement de la CAQ de soumettre les Premières Nations à ses lois et prérogatives, les Grands Chefs et Chefs de l'APNQL

poursuivent la mise en œuvre d'un agenda, plus que jamais, clairement aligné sur l'autodétermination et le respect du titre et des droits ancestraux et issus de traités des Premières Nations de tous les territoires.

Des tribunaux de premières instances jusqu'à la Cour suprême du Canada, le gouvernement de la province de Québec s'objecte avec force à l'application de lois émanant d'une Première Nation, et affirme la supériorité de ses propres lois et sa volonté d'exercer son autorité illégitime sur nos enfants.

Au-delà de ces considérations de nature politique et juridique, la principale préoccupation des parents, des familles, des gouvernements et institutions des Premières Nations demeure le bien-être et la sécurité des enfants et des jeunes, souvent aux prises avec des structures provinciales qui ont largement démontré leurs déficiences.

Après des années d'insistance de la part de l'APNQL, et à une réaction de la population québécoise en général, suite à des drames comme ceux de femmes de nos Nations vivant à Val d'Or, ou le traitement raciste subi par Joyce Echaquan, le gouvernement provincial a finalement accepté de confier à une Commission (Commission Viens) le mandat d'examiner le traitement réservé aux Premières Nations et aux Inuits dans certains services gouvernementaux provinciaux.

Le Rapport produit fait l'objet d'un suivi, d'une part par l'APNQL, et d'autre part par le Protecteur de Citoyen, une institution relevant de l'Assemblée nationale du Québec.

Les constats de part et d'autre indiquent un faible niveau de mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens, alors que la situation dans les services sociaux, de santé, de formation de la main d'œuvre, entre autres, est loin de s'améliorer.

L'enjeu crucial demeure le rejet par le gouvernement de la CAQ de la notion même de racisme et de discrimination systémique.

La volonté provinciale d'imposer ses volontés, ses lois et règlements aux Premières Nations se manifeste également en lien avec les cultures et langues, deux domaines qui appartiennent de pleins droits aux Premières Nations, lesquelles n'y reconnaissent en aucun cas l'autorité de la province.

La sécurisation culturelle, en particulier dans les services de santé correspondant à une obligation pour la province d'assurer aux Premières Nations les services appropriés, implique un amendement à la Loi provinciale sur la Santé. Sous prétexte de remplir, enfin, son obligation, la province propose un cadre législatif qui s'ingère dans un contenu culturel qui ne relève pas de sa compétence, tente encore une fois d'occuper un champ de compétence qui relève exclusivement des Premières Nations elles-mêmes, soit celui de leurs prérogatives culturelles.

L'APNQL n'acceptera jamais, et dénoncera lorsque nécessaire, toute initiative linguistique provinciale proposée au détriment des droits linguistiques des Premières Nations, ainsi qu'aux droits des Nations qui doivent utiliser la langue anglaise en tant que langue seconde, soit environ une moitié de la population de nos territoires.

Dans ce cas, encore une fois, l'APNQL, avec l'appui du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), l'une des Commissions et organisations régionales

relevant de l'Assemblée des Chefs, se retrouve avec la charge de défendre les droits linguistiques, en déployant des moyens juridiques importants et coûteux.

Le gouvernement provincial a récemment adopté une Loi modifiant la Charte provinciale de la langue française. L'APNQL et le CEPN interviennent présentement devant la Cour supérieure en contestation formelle de certaines dispositions de la Charte telle que modifiée récemment par le gouvernement de la CAQ.

Parmi ces dossiers prioritaires, il est essentiel d'insister sur celui de la Sécurité publique et de la Justice, et plus particulièrement, sur la question des services policiers. Pour un gouvernement provincial qui nie la légitimité des gouvernements des Premières Nations, il est inconcevable d'accepter que des services policiers soit placés sous l'autorité des gouvernements des Premières Nations. Le gouvernement provincial prépare une réforme de sa Loi sur la police. L'APNQL doit exercer toute la vigilance possible à l'égard de ce projet de loi en développement afin de préserver l'autorité des gouvernements des Premières Nations sur des services policiers répondant aux besoins de leurs populations.

Pour sa part, le gouvernement fédéral, partie prenante des ententes administratives régissant les services policiers, ne démontre aucune intention de s'impliquer dans la promotion de l'autodétermination des Premières Nations en matière de sécurité publique. Son exaspérante inaction face à un éventuel projet d'une loi fédérale sur les services policiers en tant que service essentiel le démontre. Par ailleurs, le gouvernement fédéral est aux prises avec la situation discriminatoire du financement des services policiers, tel que confirmé par le tribunal.





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



Le Conseil innu de Mashteuiatsh est porteur de ce dossier, dont tous les gouvernements de Premières Nations pourront bénéficier.

Le projet majeur du gouvernement provincial actuel de revoir de fond en comble le développement énergétique en est la dernière manifestation.

Par contre, toute mention d'occupation et d'utilisation de territoires jamais cédés, de ressources usurpées ou de réparation pour des dommages antérieurs provoque une fin de non-recevoir cinglante de la part du gouvernement de la CAQ.

Portefeuille national n° 1

Le Chef régional de l'APNQL, ainsi que celui de l'APN CB, sont les co-porte-paroles de l'APN en matière de Justice et de Sécurité publique. Leur responsabilité conjointe porte principalement sur le dossier de la Stratégie sur la justice autochtone (IJS) et sur celui des services policiers.

Le Chef régional de l'APN a participé le 11 octobre à la rencontre FPT des ministres responsables de la Justice et de la Sécurité publique avec les groupes autochtones. Il déplore que dépôt du projet de Loi sur les Services policiers autochtones en tant que services essentiels se fasse toujours attendre, en particulier dans le contexte où les gouvernements provinciaux mettent le fédéral en garde d'une intervention dans ce qu'ils considèrent comme leur champ de compétence.

En lien sa responsabilité en matière de Justice et de Sécurité publique, le Chef régional de l'APNQL a représenté la Cheffe Nationale au moment où l'Enquêteur correctionnel du Canada a récemment rendu public son rapport.

Conclusion – Aller de l'avant

Pour l'APNQL, ce contexte de relation avec les provinces, souvent difficile pour toutes les Premières Nations, est rendu encore plus complexe par le nationalisme québécois, qui se manifeste dans tous les domaines des relations intergouvernementales. L'intention manifeste et portée devant les tribunaux du gouvernement provincial actuel d'imposer ses lois et volontés aux Premières Nations, de soumettre leurs gouvernements à son autorité, une attitude qu'il est permis de qualifier de colonialiste, a des conséquences négatives directes et quotidiennes sur la population des Premières Nations. Les invitations de l'APNQL à des discussions politiques concrètes avec la province n'ont rien donné. L'initiative d'une Table politique supportée par des tables techniques n'a jamais été supportée par un engagement politique clair de la part du gouvernement Legault. La proposition de l'APNQL de tenir une Commission parlementaire sur les enjeux des Premières Nations a été rejetée.

En tant que collectif des Grands Chefs et Chefs, l'APNQL se doit d'être active sur tous les fronts imposés par le ferme rejet de la part du gouvernement provincial de toute forme d'autodétermination des Premières Nations. L'APNQL, appuyée par les Commissions et organismes régionaux imputables à l'Assemblée des Chefs, doit déployer des ressources considérables face aux enjeux posés par le gouvernement provincial, des ressources que l'on souhaiterait plutôt consacrer aux besoins de nos populations.

Dans ce contexte, les ressources très limitées dont dispose l'APNQL rendent notre organisation particulièrement vulnérable.

Les Chefs et Grands Chefs de l'APNQL souhaitent à toutes et tous une Assemblée spéciale éclairante et engageante face aux nombreux enjeux auxquels nous devons faire face solidairement





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



Chef régional Glen (Gwiingos) Hare

Ontario

Aanii/Boozhoo/He/Kwekwe/Shekoli/Sekoh/Waachiyaa! Je tiens à remercier les aînés pour leurs prières et leurs paroles de sagesse, et à reconnaître les territoires traditionnels des nations algonquines sur lesquels nous sommes réunis.

Introduction

Au cours de l'année écoulée, nous avons travaillé avec les gouvernements provincial et fédéral. Les Chefs de l'Ontario ont continué de servir les intérêts des Premières Nations dans les domaines de l'éducation, de la justice, du développement économique, de la santé et de l'eau. Comme dit l'un de nos gardiens du savoir : « On ne peut pas gagner seul ». Je compte donc sur l'avis des Chefs des Premières Nations pour connaître leurs besoins et trouver des solutions en conséquence. Je continue aussi mes activités en collaboration avec les Chefs régionaux pour faire progresser les droits et les intérêts des Premières Nations.

Principales questions et activités régionales

Les questions de santé touchent tous les aspects de notre vie. La pandémie de COVID-19 continue d'affecter nos citoyens. Nous espérons une atténuation, mais le virus a muté et est devenu plus infectieux. Cette année, nous nous sommes entretenus avec le ministre de la Santé et nous lui avons dit très clairement : « Rien sur nous, sans nous ».

On nous a enseigné que l'eau, c'est la vie; elle concerne la terre, la faune, l'air et les incendies. J'avais dit que j'étais prêt à relever

des défis. L'année écoulée a assurément été difficile pour tous : nous avons enregistré de nombreuses pertes parmi nos communautés, nos familles et nos aînés. Malgré ces difficultés, nous continuons de nous employer à résoudre les problèmes de nos régions en mettant en œuvre les résolutions prises dans les domaines de l'éducation, du développement économique, de la santé, des initiatives à l'égard de la condition féminine, des affaires sociales, des communications et des politiques.

Portefeuille national n° 1 : Eau

Les Premières Nations de l'ensemble du Canada ont insisté sur l'importance d'être doté d'un financement suffisant, d'une gouvernance solide, de normes minimales et d'une reconnaissance fondée sur les droits. Nous savons que la nouvelle loi devra répondre à ces préoccupations.

L'APN a signalé à la ministre Patty Hajdu que toute nouvelle loi bénéficiera du soutien des Premières Nations, à condition qu'elle soit assortie d'un mandat élargi pour répondre à leurs préoccupations. La table de dialogue, dirigée par les responsables Phil Fontaine et Linda Debassige, accompagnés de représentants de l'APN et de conseillers, a continué ses réunions avec Services aux Autochtones Canada (SAC) en vue de rédiger un document justificatif, intitulé Annexe, qui devrait aider la ministre à obtenir un mandat élargi de la part des membres du Cabinet. La ministre Patty Hajdu avait pour objectif de présenter une nouvelle loi en novembre 2023.

L'APN continue de réclamer une loi relative à l'eau qui affirme clairement les droits de gouvernance des sources d'eau des Premières Nations dans le but de se protéger contre les activités des pollueurs en amont. La loi actuelle ne préserve pas les droits des Premières Nations en matière de protection des sources d'eau. Il faut s'assurer de faire respecter des exigences en matière de consentement libre, préalable et éclairé lorsque la ministre prendra des décisions sur les droits des Premières Nations relatif à l'eau. Nous devons disposer de normes minimales contraignantes s'appliquant à l'eau potable et aux eaux usées dès l'entrée en vigueur de la loi. La Commission sur l'eau des Premières Nations doit être mise en place et disposer des ressources nécessaires pour son fonctionnement. L'APN demande l'inclusion de clauses d'immunité qui permettent aux gouvernements des Premières Nations de ne pas être tenus responsables des dommages causés par des systèmes qui continuent d'être sous-financés. Nous continuons de tenir une réunion hebdomadaire avec SAC dans le cadre du processus d'élaboration conjointe afin de parvenir à une loi qui respecte l'orientation exigée par les Premières Nations-en-Assemblée.

Portefeuille national n° 2 : Santé

Législation en matière de santé autochtone fondée sur les distinctions

Le Comité des Chefs sur la santé (CCS) est toujours préoccupé par le processus d'élaboration de la législation en matière de santé autochtone. Les délais sont irréalistes, le financement du travail important de mobilisation auprès de nos communautés est inadéquat et plusieurs points à inclure dans la législation manquent de clarté. Le CCS envisage de formuler une recommandation qui demanderait au

Canada de suspendre ses travaux sur la législation tant que les problèmes touchant le processus n'auront pas été réglés.

Le CCS soutient une résolution, présentée à l'Assemblée extraordinaire des Chefs, qui demande également au Canada de suspendre le processus actuel. Ces préoccupations devaient être portées à l'attention de la ministre Patty Hajdu en novembre.

Services de santé non assurés

Nous continuons d'entendre parler de problèmes persistants liés au programme des services de santé non assurés (SSNA), en particulier de la part des navigateurs des SSNA qui se sont entretenus avec le Secteur de la santé de l'APN à Saskatoon, en Saskatchewan. Le racisme, le manque de compréhension des fournisseurs de services, l'abonnement obligatoire des citoyens des Premières Nations à l'option la moins chère pour les ordonnances, l'obligation de payer les médicaments à l'avance et le transport pour raison médicale sont des problèmes persistants. Nous continuerons de faire pression sur le gouvernement pour qu'il accélère la résolution de ces problèmes.

Soins de longue durée

L'APN se prépare à soumettre aux Chefs des recommandations stratégiques sur un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus aux fins de vote durant





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



l'Assemblée extraordinaire des Chefs 2024. Cet ensemble de recommandations stratégiques vise à garantir aux bénéficiaires de services de soins de longue durée des Premières Nations la réception de soins fiables et équitables dans le confort de leur communauté.

La voie à suivre

Je terminerai en mentionnant que je continue de faire preuve de soutien et de collaboration dans mon travail pour défendre les intérêts des dirigeants progressistes et visionnaires des Premières Nations de toute la région. Au cours de l'année à venir, en tant que Chef régional de l'Ontario, je continuerai de consacrer des efforts aux objectifs suivants :

1. Familiariser les dirigeants avec la charte de l'APN;
2. Former des comités d'intégrité et assurer la formation;
3. Créer un moyen de donner un aperçu et de tenir une discussion sur les mandats actuels et les Comités de l'APN;
4. Donner aux dirigeants la possibilité d'élaborer de nouveaux plans stratégiques en vue des réductions de financement prévues dans plusieurs domaines d'intérêt ou de préoccupation qui auront une incidence sur les initiatives de l'APN.

Conclusion

Je tiens à remercier les dirigeants de s'être joints à nous. Je salue le dévouement, la persévérance et les égards dont ils font preuve dans les nombreuses décisions qu'ils prennent quotidiennement au sein de leurs gouvernements dans l'intérêt de leurs communautés. Je leur suis humblement reconnaissant de faire partie de l'Assemblée des Premières Nations.

*De nombreux défis nous attendent.
Soyez prudents.*





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



Cheffe régionale Cindy Woodhouse

Manitoba

Chefs, conseillers, mandataires et citoyens des Premières Nations, bonjour! Comme toujours, le travail de défense de nos intérêts se poursuit pour l'amélioration de nos communautés.

Introduction

Je suis Cheffe régionale depuis deux ans et j'ai eu l'honneur de rencontrer bon nombre d'entre vous et de travailler avec vous. Nous sommes tous animés d'un même esprit : nous voulons voir la réussite de nos nations. L'Assemblée des Chefs des Premières Nations a établi des mandats que nous continuerons à soutenir. Les portefeuilles que je détiens sont ceux de la gestion des urgences et du développement social ainsi que du logement et des infrastructures. Dans l'esprit des traités et de la réconciliation, nous savons que le travail ne fait que commencer. Nous devons continuer à nous battre pour ce qui nous appartient intrinsèquement!

Principales questions et activités régionales

Les communautés des Premières Nations du Manitoba progressent et de nombreuses initiatives en cours font avancer notre travail. C'est un grand honneur pour moi d'être le témoin des progrès réalisés au sein de nos communautés. Dans le cadre de notre travail, voici quelques unes de nos principales priorités :

- Collaborer avec les autres Premières Nations pour pouvoir défendre nos intérêts ensemble.
- Combattre la discrimination systémique et explicite dans les services de santé.

- Participer aux réunions ministérielles en faisant pression pour que l'on réponde aux besoins des Premières Nations du Manitoba en matière de logement et d'infrastructure.
- Continuer à défendre un budget qui prévoit que les Premières Nations du Manitoba recevront un financement fédéral adéquat en présentant un budget fédéral de remplacement pour les Premières Nations du Manitoba.

Nous avons assisté à un moment historique dans notre province lorsque les Manitobains ont élu leur premier ministre, Wab Kinew, issu des Premières Nations. Nous nous attendons à ce qu'il ouvre une nouvelle ère de gouvernance et de collaboration au Manitoba, une ère qui renforcera les relations avec les Premières Nations. La sécurité des femmes et des filles des Premières Nations et la lutte contre la discrimination systémique dans le système judiciaire doivent rester au premier plan de notre travail.

Grâce à l'engagement du gouvernement fédéral et au soutien du premier ministre Kinew, nous envisageons un avenir où la sécurité et la justice pour les femmes et les filles des Premières Nations sont reconnues. On ne saurait trop insister sur le besoin pressant de soins médicaux adaptés à la culture, en particulier dans le domaine du bien-être mental. Les disparités en matière de santé entre les communautés des Premières Nations et les autres communautés manitobaines se sont creusées. Il faut que cela change. Nous sommes optimistes quant à notre collaboration avec le premier ministre Kinew et son cabinet, qui devrait soutenir la vision

d'un leadership des Premières Nations au Manitoba. Ensemble, nous nous attaquerons aux disparités en matière de santé, aux problèmes de logement et à la discrimination systémique, et nous veillerons au respect de la relation découlant des traités.

Une part importante de notre travail de dirigeant consiste à établir et à maintenir une forte visibilité de nos enjeux au Canada et à l'étranger. Lors de la réunion des dirigeants du monde pour le développement durable qui s'est tenue en septembre aux Nations Unies, j'ai dirigé la délégation de l'APN et j'ai transmis un message très clair indiquant que les Premières Nations avaient été gravement marginalisées dans le processus menant au Sommet des Nations Unies sur le développement durable. Nous avons souligné que ce fait se reflétait dans le contenu décevant de la Déclaration politique des Nations Unies sur le développement durable. Cette déclaration ne mentionne que brièvement les peuples autochtones. Au nom des Premières Nations, l'APN a fait savoir au Canada et aux autres États membres de l'ONU que le document final du Sommet n'est pas conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ni aux engagements pris envers les peuples autochtones dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Nous avons également indiqué au Canada comment le contenu de la Déclaration sur le développement durable aurait pu être amélioré si le processus avait été plus inclusif et respectueux des Premières Nations.

Portefeuille national n° 1 : Gestion des urgences

La saison des incendies de forêt de 2023 a été dévastatrice et horrible. La situation commence enfin à se calmer. Les membres des communautés des Premières Nations commencent à rentrer chez eux et de nombreux points chauds disparaissent.

L'accent est désormais mis sur le rapatriement des personnes évacuées, la reconstruction et les enseignements tirés de l'expérience. Il s'agit notamment de passer d'une approche réactive à une approche proactive, qui valorise les connaissances et le savoir-faire générationnels des Premières Nations pour aider leurs populations à faire face aux conséquences des changements climatiques et à d'autres risques.

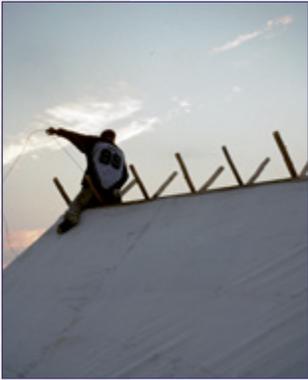
Il y a déjà beaucoup de travail qui se fait, mais il convient de souligner certains progrès précis tels que la création du Comité permanent de surveillance des Premières Nations sur la mise en œuvre par Services Autochtones Canada (SAC) du rapport du Bureau du vérificateur général sur la gestion des urgences dans les communautés des Premières Nations, qui a débuté au mois d'août. L'équipe de la gestion des urgences de l'APN travaille en étroite collaboration avec SAC pour que les mesures décrites dans le rapport soient suivies et que la collaboration avec les responsables de Premières Nations soit au premier plan.

Afin de renforcer sa demande d'augmentation des affectations dans le budget de 2024 pour l'adaptation des Premières Nations à l'évolution climatique en vue d'une résilience efficace aux changements climatiques, l'APN assistera au Sommet national sur l'adaptation aux changements climatiques, qui aura lieu à Ottawa (Ontario) le 2 novembre 2023. L'APN continue de planifier et de coordonner le Forum de l'APN sur la gestion des urgences qui aura lieu en mars 2024 à l'hôtel Lac-Leamy à Gatineau (Québec).





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



Portefeuille national n° 2 : Développement social

Indemnisation et réforme à long terme des SEFPN et du principe de Jordan

L'APN continue de plaider en faveur d'une réforme à long terme des SEFPN et du principe de Jordan dans le cadre des négociations en vue d'un accord de règlement définitif sur la réforme à long terme, comme le demande la résolution 40/2022 de l'APN, *Assurer la qualité de vie dans le cadre du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan*. En avril 2023, l'APN et la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations ont proposé un échéancier révisé pour la négociation d'un accord de règlement définitif sur la réforme à long terme des SEFPN et du principe de Jordan, afin qu'il y ait suffisamment de temps pour terminer la recherche et pour obtenir des Premières Nations leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Le gouvernement du Canada n'a pas encore répondu et, par conséquent, les négociations sur la réforme à long terme sont bloquées depuis plus de six mois. En juillet 2023, le Tribunal canadien des droits de la personne a approuvé la version révisée de l'accord de règlement définitif sur l'indemnisation, et la Cour fédérale a approuvé l'accord de règlement définitif le 24 octobre 2023.

Principe de Jordan

L'APN continue de soulever des questions en matière de conformité concernant le principe de Jordan et l'approche de « retour aux sources » de SAC, comme convenu dans l'Entente de principe) sur la réforme à long terme, notamment en ce qui concerne les retards de détermination, les arriérés de demandes, les délais de paiement et les refus. Les données fournies par SAC indiquent que la Colombie-Britannique,

l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et la région du Nord ont chacun fait état d'un arriéré de 1 000 à 2 600 dossiers. L'APN continue d'entendre des personnes, des coordonnateurs de services et des professionnels parler de retards dans la détermination des demandes et le versement des paiements, ce qui, dans certains cas, entraîne des difficultés financières et amène les professionnels à refuser de fournir des services.

Portefeuille national n° 3 : Logement et infrastructures

L'APN s'attend à ce que toutes les initiatives des Premières Nations en matière de logement et d'itinérance soient conformes à la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations. Comme l'indique sa proposition prébudgétaire pour 2024, l'APN s'attend à ce que le ministre des Finances annonce un investissement de 349,2 milliards de dollars sur sept ans, dont 135,1 milliards pour le logement, afin de réaliser son mandat consistant à combler le déficit d'infrastructures d'ici 2030. Tout prolongement du délai fixé pour combler le déficit doit être établi en collaboration avec l'APN. Celle-ci s'attend à ce que le mémoire au Cabinet sur le déficit d'infrastructures à combler confère au ministre le pouvoir de fournir et de réaliser des initiatives nouvelles et élargies, notamment le transfert aux Premières Nations du contrôle du financement minimum sur sept ans destiné à combler le déficit d'infrastructures d'ici 2030, ainsi que de fournir des outils financiers nouveaux ou élargis, une limite élargie pour les garanties d'emprunt ministérielles, la capitalisation des institutions prêteuses existantes et nouvelles des Premières Nations, et des investissements élargis dans les infrastructures requises par le développement du logement.

L'APN s'attend à ce qu'un nouveau processus, élaboré conjointement, permette d'ajouter des terres de réserve là où elles sont nécessaires pour la construction de nouvelles maisons. La monétisation élargie des transferts fédéraux aux Premières Nations ayant accès à des capitaux d'emprunt auprès de prêteurs est une initiative utile. Toutefois, un grand nombre de Premières Nations ne pourront pas en bénéficier tant qu'elles n'auront pas accru leur capacité de gouvernance et de gestion financière à moyen ou à long terme. Par conséquent, l'APN s'attend à ce que le gouvernement fédéral reconnaisse cette situation et s'engage à accroître les subventions, les contributions et les prêts à remboursement conditionnel pour de nombreuses Premières Nations jusqu'en 2030 et probablement au-delà. L'APN espère que la politique fédérale en matière de logement des Premières Nations reconnaîtra les droits inhérents et les droits issus des traités des Premières Nations ainsi que leur compétence en matière de logement.

Portefeuille national n° 4 : Plan d'action national sur l'itinérance des Premières Nations

Le travail d'élaboration du plan d'action qui vise à améliorer la prestation des programmes du gouvernement fédéral concernant l'itinérance des Premières Nations est en train d'être finalisé. Le plan d'action constituera un document de défense des droits promouvant des solutions à long terme et multipartenaires de lutte contre l'itinérance des Premières Nations, notamment un financement accru fondé sur les distinctions des Premières Nations dans le cadre la stratégie Vers un chez-soi.

Jusqu'à présent, l'APN a mené plusieurs activités de recherche et de mobilisation pour étayer l'élaboration du plan d'action, notamment une analyse documentaire, une évaluation environnementale et une

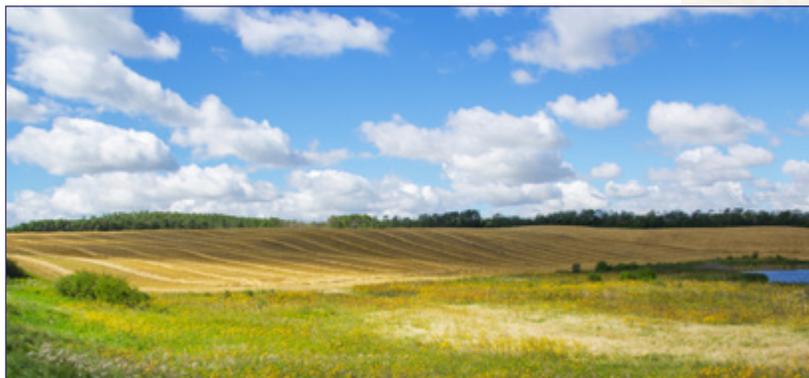
cartographie des systèmes, 16 séances de mobilisation régionales, une enquête nationale, des discussions avec des prestataires de services aux sans-abri, ainsi que deux grandes conférences.

Une séance de dialogue sur le plan d'action a eu lieu le 12 septembre 2023. Ce fut la dernière occasion de mobilisation officielle avant la présentation du plan d'action à l'approbation requise. Travaillant à exécuter le mandat confié par les Premières Nations en assemblée, l'APN compte soumettre l'ébauche du plan d'action à l'approbation des Chefs à l'Assemblée extraordinaire, en décembre 2023.

La voie à suivre/Se tourner vers l'avenir

À l'avenir, nous continuerons à défendre les intérêts de toutes les Premières Nations en nous concentrant sur les priorités suivantes :

- Élimination des avis à court et à long terme concernant la qualité de l'eau potable
- Alignement des investissements des Premières Nations sur les stratégies de carboneutralité du Canada



RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



- Investissement dans l'accessibilité des communautés par voie terrestre tout au long de l'année
- Nécessité d'investir dans l'adaptation aux changements climatiques
- Rénovations dans les réserves en vue de l'accessibilité des lieux pour les personnes handicapées
- Connectivité numérique
- Faire de la police un service essentiel
- Élaboration conjointe d'une loi sur l'eau

Il est indispensable que nous poursuivions le travail là où le Canada reconnaît et honore les droits inhérents et issus des traités des communautés des Premières Nations. Ces droits sont essentiels pour favoriser la réconciliation, préserver nos cultures et promouvoir une société plus équitable et plus inclusive. Si les droits issus des traités sont respectés, nous pourrions établir des relations plus solides et œuvrer en faveur d'un respect mutuel.

Conclusion

L'APN continue de défendre les droits et les intérêts des Premières Nations en veillant à ce que leurs voix soient entendues et respectées.

Megwetch! J'espère que nous continuerons à travailler dans l'unité et la bonne foi, en pensant aux sept générations à venir.





Chef régional Bobby Cameron

Saskatchewan

Tansi, ʔedlanet'e, Hau, tonesked yaun? Au nom des 74 Premières Nations, des anciens combattants et des membres du Comité exécutif, du personnel et du Sénat de la FNAS, nous vous saluons depuis les terres ancestrales et les territoires non cédés des Cris, des Dènesųłıné, des Sauteaux, des Dakota, des Nakota et des Lakota de kisiskâciwan (Saskatchewan).

Introduction

En tant que titulaire du portefeuille de l'éducation, je suis fermement convaincu que l'éducation des Premières Nations est un enjeu crucial pour le système éducatif canadien. L'éducation est un droit issu de traités. Les Premières Nations sont autonomes et souveraines et ont le droit inhérent de contrôler tous les aspects de l'éducation, de la petite enfance à l'enseignement postsecondaire. La responsabilité des étudiants des Premières Nations incombe entièrement à la Couronne en vertu des droits issus des traités.

Principaux enjeux et activités à l'échelle régionale

Le sous-financement des écoles dans les réserves est un problème de longue date qui persiste encore. Un financement supplémentaire immédiat est nécessaire pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de modèles pour les Premières Nations et pour continuer à progresser vers la prise en charge de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations.

La résolution 46/2022, *Réforme de l'investissement dans les infrastructures scolaires*, confère au Comité des Chefs sur

l'éducation (CCE), au Conseil national indien de l'éducation (CNIE) et à l'Assemblée des Premières Nations (APN) le mandat de diriger un processus d'élaboration conjointe qui améliorerait et réformerait les processus d'investissement dans les infrastructures scolaires.

Lors des deux dernières réunions du CNIE, les Premières Nations ont fait part de leurs préoccupations concernant les exigences accrues en matière de production de rapports sur le financement des ententes régionales en matière d'éducation (ERE) entre l'année dernière et cette année, et nous continuons à nous pencher sur cette question.

Historiquement, les régions n'ont pas reçu une part équitable du financement alloué dans le cadre du Programme de partenariat en éducation (PPE) par rapport à la recommandation du CCE fondée sur un modèle de base plus par habitant. Lors de l'Assemblée générale annuelle de 2023, la résolution 56/2023 de l'APN, *Décisions relatives aux programmes d'éducation prises unilatéralement par Services aux Autochtones Canada*, a été adoptée par les Premières Nations-en-assemblée. Cette résolution demande au gouvernement du Canada d'améliorer et de renforcer les partenariats avec les Premières Nations en adoptant un processus honorable, transparent et respectueux qui appuie la prise en charge de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations, la prise de décisions par les Premières Nations dans tous les processus concernant l'éducation et des modèles régionaux d'éducation des Premières Nations.

Portefeuille national n° 1 : Conseil national indien de l'éducation

Le CNIE reste déterminé à discuter des priorités en ce qui concerne les infrastructures scolaires, les exigences en matière de production de rapports pour les ERE et le PPE, ainsi qu'à fournir des mises à jour régionales. Le CNIE continue de promouvoir des systèmes éducatifs pour les Premières Nations.

Dans les systèmes éducatifs actuels, de nombreux membres des Premières Nations se heurtent à de longues listes d'attente, de pratiques éducatives discriminatoires, de faibles taux d'obtention de diplômes et une qualité de vie amoindrie. Le Secteur des langues et de l'apprentissage de l'APN veille à ce que les élèves puissent exercer leur droit inhérent et issu des traités à une éducation de haute qualité et adaptée à la langue et à la culture, afin d'améliorer la vie de tous les peuples des Premières Nations.

Portfolio national n°2 : Éducation post-secondaire

Au cours des 15 dernières années, les taux de réussite des Premières Nations dans l'enseignement postsecondaire ont augmenté de manière significative au niveau collégial et universitaire, avec une augmentation de 26 points de pourcentage du taux de réussite des Premières Nations au niveau collégial et de 14 points de pourcentage du taux d'obtention d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. Ces réussites sont extraordinaires et nous devons continuer à augmenter ce chiffre.

L'APN a achevé et publié le rapport *Comblent le fossé éducatif des Premières Nations au Canada : Évaluer les progrès et estimer les retombées économiques - Données de recensement*. Ce rapport a été réalisé afin d'évaluer l'état de l'écart du niveau d'études entre les peuples des Premières Nations et

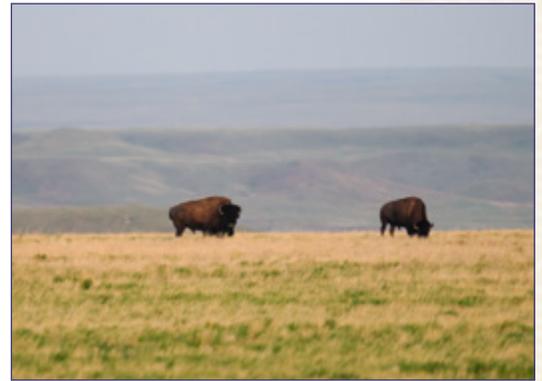
les populations non autochtones au Canada. Ce rapport confirme qu'il existe des gains économiques majeurs associés à la réduction des principaux écarts en matière d'éducation et de marché du travail auxquels se heurtent les membres des Premières Nations au Canada.

Cependant, nous constatons que les taux actuels d'amélioration du niveau d'instruction des Premières Nations sont insuffisants pour combler l'écart entre les Premières Nations et les populations non-autochtones en matière d'éducation.

Portefeuille national n°3 : Ententes régionales en matière d'éducation (ERE)

Les ERE sont des ententes sur l'éducation conclues entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations dans le but de contrôler l'éducation des enfants de la Première Nation signataire. Ces ententes peuvent porter sur le processus de gouvernance, les normes éducatives, les exigences en matière d'obtention de diplôme, la certification des enseignants et des écoles ainsi que sur la constitution et les exigences relatives à la prise de décisions.

La prise en charge de l'éducation est essentielle sur le long chemin du retour à l'autonomie.





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



Les Premières Nations ont fait part de leurs préoccupations en ce qui concerne les exigences accrues en matière de présentation de plans de travail pour accéder au financement des ERE. L'APN a relayé ces préoccupations et rejeté les changements unilatéraux apportés par SAC aux lignes directrices sur les ERE. L'APN invitera des représentants de SAC à une prochaine réunion du CNIE pour discuter des priorités.

Les demandes de renseignements détaillées formulées par le bureau régional de SAC entraînent des retards dans le versement des fonds. Ces retards empêchent les Premières Nations de recevoir des fonds et de prendre part aux travaux critiques qui doivent être réalisés pour pouvoir élaborer des ERE. L'APN, le CNIE, le CCE et SAC examineront conjointement les lignes directrices nationales sur les ententes régionales en matière d'éducation pour 2024-2025 pour s'assurer que les dispositions antérieures imposées unilatéralement par SAC sont supprimées et qu'aucun obstacle supplémentaire n'est ajouté.

Les lignes directrices sur les ERE incluent désormais la planification des infrastructures comme activité admissible pour les tables techniques des Premières Nations. Cette modification devrait offrir aux Premières Nations une latitude accrue dans la planification des immobilisations, car les évaluations des immobilisations et d'autres priorités de recherche en ce qui concerne les infrastructures scolaires sont des dépenses admissibles.

Portefeuille national n° 4 : Infrastructures scolaires

L'APN a collaboré avec les Premières Nations, les organisations éducatives, les signataires d'ententes sur l'éducation transformatrice et des experts en éducation afin d'élaborer une approche provisoire et à long terme qui permette aux Premières Nations d'inclure

des processus relatifs aux infrastructures scolaires et aux immobilisations dans les ententes nouvelles ou existantes. De nouvelles modifications aux lignes directrices du Programme d'éducation primaire et secondaire de Services aux Autochtones Canada (SAC) et aux lignes directrices sur les ententes régionales en matière d'éducation sont mises en œuvre à titre d'approche provisoire de la réforme des immobilisations, tandis qu'une approche plus formelle et permanente est recherchée par l'entremise d'autorités supérieures.

L'APN et le Conseil national indien de l'éducation (CNIE) ont commencé à travailler à la mise en œuvre de la résolution 46/2022 de l'APN, *Réforme de l'investissement dans les infrastructures scolaires*, en modifiant les lignes directrices des programmes nationaux sur les ERE et l'éducation de la maternelle à la 12e année. Le 18 octobre 2023, une recommandation du CNIE a été envoyée à SAC en faveur de changements provisoires pour la réforme de l'investissement.

Le financement des infrastructures scolaires a été réparti de façon inégale entre les régions, dans le cadre d'un processus défectueux. L'APN fait avancer les travaux pour donner suite à la résolution 46/2022 afin d'aider les Premières Nations à intégrer les coûts d'immobilisation dans leurs ententes en matière d'éducation.

Portefeuille national n° 5 : Enseignement primaire et secondaire (EPS)

Les lignes directrices de l'EPS stipulent désormais que les ententes régionales en matière d'éducation peuvent faire référence à des éléments complémentaires tels que la planification des infrastructures scolaires, la conception, la construction, l'entretien et la rénovation des établissements. Bien que ces éléments complémentaires soient considérés comme annexés à l'entente principale, ce

changement donne aux Premières Nations une autre occasion de présenter leurs besoins en capitaux en dehors du long processus actuel qui comprend le Plan d'investissement dans les infrastructures scolaires des Premières Nations et le Programme d'immobilisations et d'entretien.

La voie à suivre/Se tourner vers l'avenir

Afin de soutenir les efforts de promotion de la réforme des infrastructures scolaires des Premières Nations, l'APN a collaboré avec les Premières Nations, les organisations éducatives, les signataires d'ententes sur l'éducation transformatrice et des experts en éducation pour élaborer une approche provisoire et à long terme qui permette aux Premières Nations d'inclure des processus relatifs aux infrastructures scolaires et aux immobilisations dans les ententes nouvelles ou existantes. De nouvelles modifications aux lignes directrices du Programme d'enseignement primaire et secondaire de SAC et aux lignes directrices sur les ententes régionales en matière d'éducation sont mises en œuvre à titre d'approche provisoire de la réforme des immobilisations, tandis qu'une approche plus formelle et permanente est recherchée par l'entremise d'autorités supérieures.

Conclusion

Le CCE continuera à fournir au(à la) Chef(fe) national(e), au Comité exécutif et au Secteur des langues et de l'apprentissage de l'APN des conseils et des recommandations sur les questions relative à l'éducation touchant les Premières Nations.

*Hiy Hiy, ekosi Chef régional Bobby Cameron,
Chef de l'APN - Fédération des Nations
autochtones souveraines*

*Les traités ne doivent pas être
oubliés, nous devons le
rappeler à nos enfants.*





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



Chef régional Terry Teegee

Colombie-Britannique

Chefs, dirigeants héréditaires, gardiens du savoir et jeunes, Hadih et salutation du magnifique territoire de Lheidli T'enneh! Au nom des 204 Premières Nations de la Colombie-Britannique (C.-B.) et du conseil d'administration de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique (APNCB), je présente ce rapport qui fait le point sur les travaux en cours dans notre région ainsi que dans les domaines relevant de mes portefeuilles.

Introduction

L'année écoulée s'est avérée très productive pour nos Nations. Je remercie les Chefs, les dirigeants et le personnel qui ont dirigé et réalisé l'important travail accompli par l'APNCB. Je tiens à remercier le conseil d'administration de l'APNCB : Chef Jerry Jack, Brian Assu, Kukpi7 Rosanne Casimir, Cheffe Lynda Price et Cheffe Maureen Luggi, ainsi que les gardiens du savoir Gwendolyn Point, Robert Joseph et Sempulayan Stewart Gonzales. Nous remercions également notre représentante des femmes, Louisa Housty-Jones, notre représentante des personnes 2ELGBTQIA+, Orene Askew, notre représentante des jeunes femmes, Crystal Starr-Lewis, et notre représentant des jeunes hommes, Kyle Alec.

Principaux enjeux et activités à l'échelle régionale

Après une nouvelle saison de feux de forêt dévastateurs et d'autres catastrophes naturelles, l'année 2023 a été marquée par un travail exceptionnel dans divers domaines prioritaires. Le Plan d'action national a été déposé à Ottawa le 20 juin 2023. Ce plan est le fruit d'un dialogue considérable avec les

dirigeants des Premières Nations en Colombie-Britannique et dans l'ensemble du pays. J'ai bon espoir que la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies entraînera des changements dans la façon dont le Canada et la Colombie-Britannique prennent leurs décisions et alignent leurs lois sur les normes minimales énoncées dans la Déclaration des Nations Unies.

L'APNCB continue de mettre en œuvre des résolutions visant à garantir la mise en œuvre des Appels à la justice pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+autochtones disparues et assassinées; à renforcer la compétence des Premières Nations en ce qui concerne le cannabis; à promouvoir les droits de notre communauté 2ELGBTQQA+; à protéger la faune; à accéder à de l'eau propre; à défendre notre compétence en ce qui a trait aux enfants et à la famille; à s'attaquer à l'urgence climatique ainsi qu'à remédier aux répercussions persistantes des pensionnats indiens. Je remercie tous les Chefs qui ont pris le temps de se rencontrer, de discuter et de promouvoir nos priorités. Les 19, 20 et 21 septembre, nous avons tenu notre 20e Assemblée générale annuelle. Un certain nombre de résolutions ont été adoptées, notamment :

- 14/2023 Soutien à l'adhésion de l'apncb à la coalition nationale soutenant l'information sur les soins de santé tenant compte des différences entre les sexes
- 15/2023 Soutien à la prestation communautaire de programmes d'enseignement postsecondaire dans les communautés des premières nations

RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX

- 16/2023 Soutien au projet d'accord-cadre tripartite sur la conservation de la nature
- 17/2023 Action civile pour mettre fin au financement discriminatoire des services à l'enfance et à la famille fournis hors réserve
- 18/2023 Déclaration des droits des enfants autochtones et journée d'action contre la discrimination
- 19/2023 Élaboration d'un cadre financier pour la réappropriation de la compétence des premières nations en matière de services à l'enfance et à la famille
- 20/2023 Soutien de principe au pe tripartite sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants des premières nations
- 21/2023 Rapatriement des enfants des premières nations
- 22/2023 Administration communautaire des fonds de transport pour l'éducation de la maternelle à la douzième année
- 23/2023 Soutien aux directeurs des services autochtones à l'enfance et à la famille - nos enfants - notre société
- 24/2023 Soutien au financement équitable de la revitalisation des langues des premières nations
- 25/2023 Approbation du plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes par les premières nations en colombie-britannique (2023 - 2030)
- 26/2023 Sécurité publique provinciale et modernisation des services de police
- 27/2023 Respect et renforcement des droits des premières nations en matière d'eau dans la législation fédérale
- 28/2023 Rejet et dénonciation de la colonisation des métis en colombie-britannique et de la facilitation passée et actuelle de ce colonialisme par la couronne
- 29/2023 Nomination et mandat des comités de gouvernance
- 30/2023 Nomination et mandat du comité d'appel des élections
- 31/2023 Nomination de l'apncb au conseil d'administration du conseil forestier des premières nations
- 32/2023 Soutien au dialogue international et à l'action climatique conjointe entre les premières nations de la colombie-britannique et les peuples autochtones du monde entier
- 33/2023 Soutien à la création d'un conseil des jeunes de l'APNCB
- 34/2023 Commémoration du 20^e anniversaire de l'accord de leadership
- 35/2023 Soutien à l'augmentation du nombre de conseillers autochtones accrédités
- 36/2023 Soutien au protocole de relations entre la ccpn et le ministère des services aux citoyens
- 37/2023 Soutien à la participation des premières nations aux négociations sur le nouvel accord tripartite pour le financement des services de gestion des urgences
- 38/2023 Demande d'augmentation de la participation et du financement pour la réunion extraordinaire sur les pêches des chefs des premières nations concernant l'accord trilatéral sur le saumon





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



Portefeuille national n° 1

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Cette Loi sur la Déclaration des Nations Unies (LDNU) exige que le gouvernement du Canada, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones, prenne toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les lois fédérales sont compatibles avec la Déclaration, prépare et mette en œuvre un plan d'action pour atteindre les objectifs de la Déclaration et élabore des rapports annuels sur les progrès réalisés et les soumette au Parlement. Sous l'égide du ministère de la Justice, le Canada a demandé aux Nations, aux gouvernements et aux organisations autochtones de tout le pays de soumettre leurs priorités en vue de les inclure dans un Plan d'action national (PAN). Le 20 juin 2023, le ministère de la Justice a déposé son PAN de la LDNU au Parlement.

Le PAN comprend 181 recommandations réparties en cinq chapitres distincts : 1) Priorités communes, 2) Priorités des Premières Nations, 3) Priorités des Inuits, 4) Priorités des Métis, 5) Priorités des partenaires des traités modernes autochtones. Le PAN présente une feuille de route pangouvernementale qui vise à promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones dans le cadre d'une relation de nation à nation. Le PAN cherche également à remédier aux injustices, à la violence, aux préjugés, au racisme systémique et à la discrimination au sein des ministères. Les mesures visent en outre à assurer la cohérence de toutes les lois et politiques du gouvernement du Canada avec la Déclaration des Nations Unies. Le PAN appuie la promotion de l'autodétermination et de l'autonomie, la mise en œuvre des traités et la participation à la prise de décisions concernant les terres, les territoires et les ressources. Conscient de ces lacunes, le ministère de la Justice s'est

engagé à examiner et à réviser le PAN en tant que document évolutif, en coopération avec les peuples autochtones, afin de s'assurer que le document reflète les besoins et les priorités des peuples autochtones.

Portefeuille national n° 2

Justice et Services de police

Cette année, le paysage de la justice et des services de police pour les Premières Nations a continué à changer et à évoluer. Les Premières Nations continuent de réaliser le travail qui soutiendra l'établissement et le maintien de leurs propres systèmes de justice et réduira les effets négatifs du système de justice colonial. L'APNCB continue d'insister sur l'importance de la culture et sur la reconnaissance de la compétence des Premières Nations en tant qu'élément fondamental de ce travail. En tant que coprésident du groupe de travail sur les services de police de l'APN, je participe régulièrement à des réunions. Ce groupe de travail est composé d'experts sur les services de police des Premières Nations, de représentants régionaux et de membres exécutifs de l'Association des Chefs de police des Premières Nations de tout le Canada. En Colombie-Britannique, ce travail est appuyé par les Chefs Jerry Jack et Dean Nelson. Le mandat du groupe de travail consiste à fournir un appui et des conseils pour l'élaboration conjointe d'une législation sur les services de police essentiels des Premières Nations. Par l'intermédiaire du document stratégique sur la législation fédérale relative aux services de police des Premières Nations, les Chefs ont formulé des conseils sur les priorités que les représentants et les techniciens de la Colombie-Britannique devraient apporter à ce travail. À l'heure actuelle, un sous-groupe du groupe de travail travaille à l'élaboration des priorités des Premières Nations pour la législation fédérale. Le Chef régional Picard et moi-même avons assisté à la réunion du

FPTA le 11 octobre, où nous avons discuté de la stratégie en matière de justice autochtone. Nous avons indiqué que l'élaboration conjointe représente le modèle que nous préférons pour travailler ensemble à l'élaboration des lois et des politiques ayant une incidence sur les Premières Nations. Plus important encore, le cadre final élaboré doit être conforme aux normes minimales énoncées dans la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (LDNU)*.

Portefeuille national n° 3

Commission nationale des pêches (CNP) de l'APN, coprésidence avec la CR Darlene Barnard

La CNP travaille à la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur les pêches et défend les droits inhérents et issus de traités des Premières Nations sur les ressources halieutiques et la gestion de ces ressources : Aquaculture – ocean and in-land (freshwater)

- l'aquaculture - en mer et dans les terres (eau douce);
- les programmes fédéraux (par exemple, le Plan de protection des océans, la Stratégie pour le saumon du Pacifique, etc.);
- les politiques et la législation fédérales.

Nous avons défini les trois domaines prioritaires suivants à des fins de discussion avec Pêches et Océans Canada (MPO) :

1. l'ébauche de la Loi sur l'aquaculture et la

transition vers l'abandon des piscicultures à filet ouvert;

2. la mise en œuvre intégrale de l'arrêt Marshall et des recommandations énoncées dans le rapport sénatorial *Peace on the Water*;
3. la priorisation et la mise en œuvre des mesures relatives à la pêche dans la Déclaration des Nations Unies.

Portefeuille national n° 4

Gestion des urgences

En tant que co-président de ce portefeuille avec la CR Cindy Woodhouse, nous appuyons les Premières Nations alors qu'elles continuent à se remettre de la dernière saison des incendies de forêt qui s'est avérée historique. Nous cherchons à obtenir des investissements directs durables et à long terme pour la prise en charge et le contrôle de la gestion des urgences par les Premières Nations, ainsi qu'à plaider en faveur d'un meilleur accès des communautés des Premières Nations au financement disponible, à envisager une nouvelle répartition équitable du financement et à trouver de nouveaux fonds pour les investissements en matière d'adaptation aux changements climatiques.





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



L'APN collabore avec SAC à la mise en place d'un comité directeur sur le plan d'action de SAC en matière de gestion des urgences. Ce travail donne suite au rapport 8 du Bureau du vérificateur général de novembre 2022 : *La gestion des urgences dans les communautés des Premières Nations*. Conformément au mandat de l'Assemblée des Premières Nations, nous cherchons à accroître notre soutien aux pompiers forestiers des Premières Nations et à examiner l'élaboration d'accords d'aide mutuelle solides. Le prochain Forum de l'APN sur la gestion des urgences, qui se tiendra en mars 2024, jouera un rôle important en réunissant les Premières Nations pour discuter et élaborer des plans d'action régionaux et des accords de partage des ressources avant ce qui sera probablement une autre saison dévastatrice.

Portefeuille national n° 5

Développement économique

Cette année, j'ai repris ce portefeuille national en tant que président du Comité des Chefs sur le développement économique (CCDE). Le CCDE travaille sur plusieurs initiatives nationales, notamment sur un processus de passation de marchés publics du gouvernement fédéral pour les Premières Nations, sur le commerce international, sur la réglementation bancaire et sur la monnaie numérique.

Le CCDE a connu des changements au cours de l'année qui vient de s'écouler; il a dû s'adapter au climat économique national et mettre en place un nouveau leadership pour le portefeuille du développement économique. Nous avons organisé une réunion du CCDE à Toronto en novembre pour réinitialiser le comité et faire avancer les résolutions connexes, en particulier les questions liées aux jeux, au cannabis, aux marchés publics, à l'équité salariale et au commerce international.

Le cannabis

Je continue de coprésider le Comité des Chefs de l'APN sur le cannabis. Bien que ce comité ait eu du mal à obtenir des ressources suffisantes, l'APN a plaidé pour que les Premières Nations participent pleinement à l'examen de la *Loi sur le cannabis* par le gouvernement fédéral, et des efforts sont en cours pour convoquer à nouveau le comité afin qu'il rencontre le groupe d'experts chargé de l'examen de la *Loi sur le cannabis*. Le First Nations Leadership Council a encouragé la tenue de la rencontre du groupe d'experts avec les Premières Nations de la Colombie-Britannique à Vancouver le 28 mars 2023. Le groupe d'experts a exprimé sa compréhension des défis et des obstacles et s'est engagé à poursuivre le dialogue.

« En cette journée particulière, nous célébrons les enfants des Premières Nations et reconnaissons les liens profonds qui unissent toutes les générations et toutes les familles. Il est de notre responsabilité sacrée de préserver le bien-être et le développement de nos jeunes. »

La voie à suivre/perspectives d'avenir

Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier les Chefs et les dirigeants de la Colombie-Britannique pour leur soutien continu. En septembre, j'ai été officiellement élu par acclamation pour mon troisième mandat en tant que Chef régional de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'un événement historique dans la région de la Colombie-Britannique : personne n'a jamais été élu par acclamation au poste de Chef régional et personne n'a jamais dépassé deux mandats. Je me réjouis à l'idée de travailler avec mes collègues et partenaires aux niveaux régional, national et international. Enfin, je tiens à remercier les Chefs et les dirigeants qui continuent de faire confiance au travail de l'APNCB et de l'APN.

Conclusion

En cette fin d'année, les Premières Nations de tout le pays partagent l'engagement de poursuivre le chemin vers la décolonisation ainsi que la reconnaissance et la mise en œuvre de leurs droits inhérents, constitutionnels et de la personne en tant que peuples des Premières Nations.

Mussi Cho!

« L'Accord sur la nature jette les bases d'une réconciliation concrète entre les Premières Nations et la Couronne en Colombie-Britannique. Je soutiens la Colombie-Britannique et le Canada dans leur engagement envers ce partenariat, qui crée un précédent pour l'élaboration de mécanismes de conservation qui respectent le titre ancestral et les droits des Premières Nations. »





Cheffe régionale par intérim Mary Jane Jim

Yukon

Je sers le Yukon en tant que Cheffe régionale depuis avril 2023, et je suis heureuse de vous faire part de ces importantes mises à jour au nom de la région du Yukon. Cette année, la Cheffe régionale Adamek et sa famille ont accueilli une magnifique petite fille. Nous attendons avec impatience le retour de la Cheffe régionale Adamek à l'approche des Fêtes de fin d'année.

Introduction

Shāw Nithän à tous les Chefs des Premières Nations du Yukon, ainsi qu'aux dirigeants des quatre coins du pays qui ont manifesté un soutien constant au Bureau régional du Yukon de l'APN. Cette année, nous avons accompli des progrès concernant plusieurs priorités et célébré les réalisations des Premières Nations du Yukon des générations passées et présentes. En collaboration avec les dirigeants des 14 Premières Nations du Yukon, nous avons progressé dans la mise en œuvre de la DNUDPA et nous continuons à travailler sur les priorités fédérales, comme la souveraineté dans l'Arctique et la défense du Nord, la mise en œuvre des traités modernes, l'atténuation des changements climatiques, la justice et les services de police des Premières Nations ainsi que la résolution de la crise du saumon qui sévit à l'heure actuelle.

Principaux enjeux et activités à l'échelle régionale

La région du Yukon de l'APN continue de prouver qu'elle est un chef de file à d'innombrables égards et je salue les dirigeants, les aînés et les jeunes des Premières Nations du Yukon qui continuent de jouer un rôle de chef de file dans tous les secteurs afin de promouvoir leurs droits et

leurs priorités. La région du Yukon de l'APN travaille en partenariat avec chacune des 14 Premières Nations du Yukon afin de défendre leurs priorités et leurs intérêts à l'échelle nationale. En mai 2023, le Bureau régional a présenté au Canada un rapport contenant 23 recommandations de mesures. Ce rapport rassemblait les précieux points de vue et commentaires des dirigeants des Premières Nations du Yukon, des aînés, des jeunes, des femmes, des personnes 2ELGBTQIA+ et des citoyens sur la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) au Yukon, et au Canada de manière plus générale. Ce travail a permis de reconnaître que la mise en œuvre de la DNUDPA par le Canada doit tenir compte de la diversité des Premières Nations dans l'ensemble du pays. Il était important que le Bureau régional du Yukon de l'APN s'engage à refléter les différentes approches de l'autonomie gouvernementale et de l'autodétermination adoptées par les 14 Premières Nations du Yukon, et nous sommes fiers de voir ces efforts reflétés dans le rapport final. Ce rapport n'aurait pas pu être réalisé sans le dévouement et la contribution de tous ceux qui ont participé au processus de mobilisation pour ce travail.

Cet été, nous avons eu l'honneur de célébrer la remise des diplômes des Premières Nations du Yukon en juin, cérémonie au cours de laquelle les étudiants des Premières Nations du Yukon ont été honorés et reconnus pour leur travail acharné et la poursuite de leur éducation. La région du Yukon a également été fière de voir une délégation de jeunes, de Chefs, d'aînés et de dirigeants se rendre à Halifax (Kjipuktuk) pour l'Assemblée générale annuelle de l'APN en juillet 2023, où les dirigeants du Yukon se

sont exprimés avec beaucoup de force, d'unité et de détermination, soutenant l'adoption d'importantes résolutions et veillant à ce que les voix du Nord soient entendues.

Cette année, notre région a également élargi son partenariat avec la Fondation Mastercard et l'Université du Yukon, afin de transformer l'éducation et le soutien aux jeunes et aux étudiants autochtones du Yukon à l'aide du programme Yukon EleV de la Fondation Mastercard. Ce programme vise à promouvoir l'éducation des jeunes des Premières Nations du Yukon et à renforcer leurs capacités grâce au rétablissement de liens avec l'éducation, à un fonds de formation des Premières Nations du Yukon pour les particuliers, à un cadre pour la micro-créditation de la formation, à des programmes communautaires STIM dirigés par des jeunes, et plus encore. Dans le cadre de ce partenariat, la région du Yukon de l'APN appuie le projet d'une cérémonie de remise de diplômes d'études postsecondaires des Premières Nations du Yukon afin de reconnaître les réalisations et de célébrer la réussite de tous les étudiants autochtones de niveau postsecondaire au Yukon. Les voix des nouveaux chefs de file autochtones revêtent une importance essentielle pour l'avenir des Premières Nations, du Yukon, du Canada et d'ailleurs, et notre Bureau régional est ravi d'appuyer leurs réussites et d'investir dans leur avenir.

Conformément aux directives des dirigeants, le Bureau régional du Yukon de l'APN collabore actuellement avec le Canada en vue de faire participer activement nos communautés à la défense du Nord, à la souveraineté dans l'Arctique et à la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Des incidents récents, comme l'abattage d'un objet volant non identifié sur les territoires traditionnels des Na-Cho Nyak Dun et des Tr'ondëk Hwëch'in, mettent en

évidence le besoin urgent d'une participation concrète des Autochtones à la coordination de la sécurité et à l'intervention en cas de menace au Yukon. Les Premières Nations du Yukon reconnaissent de plus en plus les avantages économiques potentiels d'une collaboration avec des partenaires du secteur de la défense, et notre bureau cherche à faciliter la réalisation d'activités qui répondent à un besoin des Premières Nations.

La région du Yukon de l'APN a organisé son Sommet annuel en octobre 2023, au cours duquel de nombreux enjeux régionaux urgents ont été abordés en ce qui concerne la défense du Nord, l'environnement et les changements climatiques, les stratégies climatiques menées par les Premières Nations du Yukon ainsi que les enjeux stratégiques liés aux répercussions du développement sur l'environnement.

La région du Yukon de l'APN a continué à encourager et à célébrer le travail de la toute première bourse pour l'action climatique des Premières Nations du Yukon. Cette bourse a permis à 13 jeunes des Premières Nations du Yukon, âgés de 18 à 30 ans, de participer à une formation en ligne et sur le terrain, tout en élaborant ensemble une vision et un plan d'action pour le rétablissement des liens avec la terre. La région du Yukon de l'APN a été l'un des principaux moteurs de la bourse et de cette vision depuis sa création en apportant un soutien important à la coordination des boursiers, à la tenue des principales activités de mobilisation, aux communications sur la vision du rétablissement des liens avec la terre, à la gouvernance du projet, et plus encore. Notre bureau appuie actuellement l'officialisation et





RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



l'accréditation du programme de bourse, ainsi que l'élaboration du prochain programme. À l'avenir, la région du Yukon de l'APN continuera également à apporter un soutien crucial au projet, notamment en organisant des réunions entre les Chefs, les dirigeants, les boursiers et les membres du Comité directeur.

Portefeuille national n° 1

Près de la moitié des Nations autochtones du Canada ayant conclu des traités modernes sont établies au Yukon, ce qui fait de la région un chef de file national et un modèle en ce qui concerne l'autonomie gouvernementale des Premières Nations. Par conséquent, la mise en œuvre des traités modernes et des ententes d'autonomie gouvernementale demeure une priorité, et la région du Yukon de l'APN est résolue à faire pression pour que tous les traités modernes et les ententes finales soient mis en œuvre à l'échelle nationale.

Pour favoriser une meilleure mise en œuvre, le gouvernement du Canada a annoncé la Politique de collaboration pour la mise en œuvre des traités modernes en février 2023. La politique a été élaborée conjointement avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis signataires de traités modernes, et donne une orientation claire aux fonctionnaires fédéraux, préconise une meilleure communication des ministères fédéraux avec les Premières Nations et prévoit l'élaboration conjointe de mécanismes de mise en œuvre indépendants avec les partenaires signataires de traités modernes.

De plus, le Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* comprend plusieurs mesures axées sur la mise en œuvre des traités modernes et des ententes d'autonomie gouvernementale.

Lors de l'AGA de l'APN de 2023, les dirigeants des Premières Nations du Yukon ont préconisé l'inclusion d'une clause dans les résolutions de l'APN afin de s'assurer que les mandats de l'APN sont conformes aux traités modernes et qu'ils ne nuisent pas ou n'interfèrent pas avec leurs priorités.

Il est important que nous continuions à chercher des moyens de réunir les nations autonomes et les nations signataires de traités modernes, ainsi que toutes celles qui souhaitent explorer les voies de l'autonomie gouvernementale. Grâce à une collaboration continue et à un apprentissage mutuel, les Premières Nations de tout le Canada pourront tracer leur propre voie vers l'exercice de leurs droits inhérents et prévus par la loi à l'autonomie gouvernementale, tout en continuant à célébrer les réussites des uns et des autres!

Nous remercions infiniment les dirigeants, les gardiens du savoir, les aînés, les jeunes et les négociateurs, anciens et actuels, pour la diligence dont ils ont fait preuve en intégrant le document *Together Today for our Children Tomorrow (Ensemble aujourd'hui pour nos enfants demain)* dans leurs propres processus de gouvernance sur une période de 50 ans.

« Alors que nous nous souvenons, que nous apprenons et que nous cherchons la réconciliation, n'oublions pas que la vérité est le fondement à partir duquel naissent la guérison et la compréhension. » - Mary Jane Jim, Cheffe régionale par intérim

La voie à suivre/Se tourner vers l'avenir

La région du Yukon de l'APN est incroyablement fière du leadership passé et actuel des 14 Premières Nations du Yukon qui continuent à tracer leur propre voie et à encourager celles qui choisissent une voie différente.

Parallèlement aux merveilleuses réussites et célébrations de la région du Yukon cette année, nous avons également vécu des moments incroyablement lourds et difficiles. En septembre 2023, le Yukon Residential Schools Missing Children Project (Projet des enfants disparus dans les pensionnats indiens du Yukon) a publié son rapport sur les recherches effectuées au pensionnat de Choooutla, situé sur le territoire traditionnel de la Première Nation de Carcross/Tagish. La conclusion de ce rapport témoigne des efforts inlassables et du dévouement des membres du comité du pensionnat de Choooutla qui ont consacré leur temps et leur expertise à ce projet. Nous exprimons notre reconnaissance et notre gratitude aux survivants, aux survivants intergénérationnels, aux familles des enfants disparus ainsi qu'aux nombreuses personnes et institutions qui ont contribué à ce cheminement vers la vérité et la réconciliation. Nous vous saluons avec amour et gratitude.

En mon nom en tant que Cheffe régionale par intérim, au nom de la Cheffe régionale Adamek et de toute l'équipe de la région du Yukon de l'APN, je remercie les dirigeants, les matriarches, les aînés, les gardiens du savoir, les jeunes et les citoyens qui continuent de montrer ce que signifie être « un Yukon qui mène ».

Conclusion

Je me réjouis à l'idée de continuer à tisser des liens avec les communautés et de nous réunir pour discuter de la façon dont nous nous soutenons les uns les autres et dont nous progressons ensemble d'une manière satisfaisante.

Je souhaite à toutes les Premières Nations de terminer l'année 2023 dans la joie et la santé!

« Depuis des générations, les peuples autochtones demeurent les gardiens de la vérité sur l'histoire qu'ils partagent avec le Canada. Cette vérité a été transmise par les voix inaltérables des aînés, des survivants et des diseurs de vérité »

- Mary Jane Jim, Cheffe régionale par intérim





Chef régional Gerald Antoine

Territoires du Nord-Ouest

C'est un grand honneur pour moi d'être le Chef national des Dénés et le Chef régional de l'APN pour les Territoires du Nord-Ouest. Au nom de la Nation dénée et des Premières Nations des Territoires du Nord Ouest, j'aimerais transmettre nos salutations à mes collègues. Alors que notre organisation poursuit son travail de défense et de protection des droits et des intérêts de la Nation dénée, sachez que vos efforts inlassables pour faire avancer nos intérêts collectifs sont reconnus.

Introduction

Les T.N.-O. ont connu une année sans précédent où environ 70 % de la population a été évacuée vers des communautés du nord ou de l'ouest du Canada, à une distance pouvant aller jusqu'à 2 700 km. L'état d'urgence déclaré a touché, tout au long de l'été, 14 communautés qui ont été évacuées, à savoir les communautés de Wekweèti et Behchoko, la Première Nation de Smith's Landing, la Première Nation de Salt River, la Première Nation de K'atl'odeeche, la Première Nation de West Point, ainsi que les communautés de Fort Smith, Hay River, Kakisa, Jean Marie River, Enterprise, Ndil , Dettah et Yellowknife. La plupart des personnes évacuées ont été relogées et déplacées pendant de nombreuses semaines. Notre priorité reste de travailler avec tous les ordres de gouvernement pour coordonner la gestion des urgences.

Principales questions et activités régionales :

Cette année, nos priorités ont été le rapprochement de nos familles et la création de possibilités de réconciliation, de compréhension et de renforcement de nos

capacités. En mars 2022, la délégation du Vatican a ouvert la voie à la réconciliation et a inspiré un nouvel appel à l'abrogation de la doctrine de la découverte. Nous nous réjouissons de continuer à défendre notre peuple et de veiller à ce que ces questions cruciales soient traitées en temps utile. Nous sommes heureux de continuer à plaider la cause de nos citoyens et de veiller à ce que les questions d'importance critique soient traitées en temps opportun.

L'année dernière a été une période de grandes épreuves et de tribulations, mais elle nous a aussi offert de nouvelles possibilités et nous a montré des façons innovantes de progresser. À titre de Chef national de la Nation dénée et Chef régional des Territoires du Nord-Ouest, je suis fier de la force, de l'empathie et de la résilience de nos peuples. Nous nous réunissons comme une famille, en travaillant à la réalisation de nos objectifs communs visant à faire valoir nos droits et nos intérêts. Je suis déterminé à soutenir et à aider nos familles dénées et à travailler sans relâche pour offrir de nouvelles solutions et possibilités qui répondent aux besoins de notre population et à l'orientation de nos dirigeants.

Alors que nous commençons à travailler dans le cadre de nos propres pratiques de gouvernance, il est tout aussi important d'améliorer les pratiques du gouvernement avec lequel nous travaillons le plus étroitement, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Même si notre relation continue de s'améliorer, il reste du travail à faire pour qu'elle ressemble davantage à une véritable relation de nation à nation, et non à une relation paternaliste. En raison de la décentralisation, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est le premier

organisme à recevoir des fonds fédéraux avant que le reste ne soit distribué. C'est pourquoi la Nation dénée s'est employée à réorienter les fonds fédéraux vers les communautés dénées. Nous continuerons d'insister sur cette question afin que ce changement soit permanent et que nos communautés puissent exploiter tout leur potentiel grâce à un financement prévisible et durable.

En tant que Dénés, nous sommes plus forts lorsque nous sommes ensemble. La famille est comme les branches d'un arbre : nous grandissons tous dans des directions différentes, mais nos racines restent les mêmes. Cette conviction a été, et continuera d'être, un message important pour l'avenir.

Je crois que nous devons nous unir comme famille pour renforcer et nourrir nos racines. Nous devons nous concentrer ensemble sur des initiatives, des projets et des politiques qui bénéficient directement à nos familles et à nos peuples. Je sais que nous souhaitons tous que les effets de notre travail soient directement ressentis par ceux que nous avons le privilège de servir. Ensemble, nous prenons des mesures pour remédier aux injustices historiques et créer pour nos enfants un avenir que nous pouvons tous espérer. Nous sommes toujours là, nous sommes toujours forts et nous sommes toujours une famille.

Portefeuille national n° 1 :

Institutions résidentielles indiennes (IRI)

Depuis la visite du pape en juillet 2022, les attentes des survivants et des organisations politiques en ce qui concerne le travail de suivi sont très variées. Ces attentes sont les suivantes :

- Publication d'autres dossiers et documents provenant des archives de l'Église et d'autres sources.



- Versement de fonds conformément aux décisions judiciaires de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.
- Apport de fonds et de services supplémentaires en fonction des besoins déterminés par les Premières Nations, en particulier en ce qui concerne le travail de recherche et d'identification des enfants décédés ou disparus dans les pensionnats dirigés par diverses entités de l'Église catholique romaine.
- Aide aux efforts d'extradition visant à ramener au Canada des membres de l'Église catholique romaine accusés d'avoir commis des actes criminels à l'égard d'enfants autochtones, afin qu'ils soient jugés.
- Apport de fonds et de services supplémentaires qui contribueront à la guérison et à la réconciliation des survivants, des générations et des communautés.
- Apport de fonds et de services supplémentaires pour répondre pleinement à l'esprit et à l'intention de tous les appels à l'action de la CVR.



RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX



« Trouvons réconfort et force dans nos valeurs communes. Nourrissons et renforçons nos racines, et réengageons-nous avec énergie et détermination en faveur de la vérité, de la justice et de la réconciliation. Une approche de l'intérieur vers l'extérieur. »

Le portefeuille IRI de l'APN a besoin de ressources pour poursuivre son travail ou de soutien pour fournir plus de ressources en vue de la mobilisation et du soutien d'un réseau de partenariats qui s'occuperait des questions liées aux IRI.

Portefeuille national n° 2 :

Conseil des anciens combattants des Premières Nations (CACPN)

Le Conseil des anciens combattants des Premières Nations de l'APN continue de participer activement à diverses initiatives et activités visant à soutenir et à honorer les anciens combattants des Premières Nations et leur contribution.

Le CACPN s'est réuni à Calgary, en Alberta, les 1^{er} et 2 novembre 2023, pour participer à d'importantes discussions et faire avancer les priorités clés. Au cours de ce rassemblement, le CACPN a rencontré le nouveau ministre d'Anciens Combattants Canada pour plaider en faveur de l'amélioration des prestations aux anciens combattants des Premières Nations ainsi que de services et programmes de proximité et de soutien qui répondent mieux à leurs besoins.

L'APN, les anciens combattants des Premières Nations et le CACPN de l'APN continuent de réclamer un soutien de proximité accru, des possibilités équitables pour les anciens combattants des Premières

Nations de participer aux activités de commémoration internationales, ainsi qu'un soutien à la création d'un dossier historique des anciens combattants des Premières Nations dans le but de reconnaître la participation des Premières Nations aux conflits internationaux et les sacrifices qu'elles ont consentis. À la suite de ces revendications soutenues, le ministre des Anciens Combattants a accepté l'élaboration conjointe d'une lettre d'entente énonçant les priorités. Celle-ci a été rédigée par l'APN et ACC.

Cette lettre d'entente comprend quatre piliers clés, à savoir :

1. Évaluer et élargir les activités de proximité destinées aux anciens combattants des Premières Nations et à leurs familles.
2. Établir des points de contact clairs pour les questions relatives aux anciens combattants des Premières Nations à ACC.
3. Accroître la représentation des Autochtones dans les activités de commémoration.
4. Soutenir l'établissement d'un registre historique des anciens combattants et soldats des Premières Nations qui ont servi en temps de guerre, de conflit militaire ou de paix.

Portefeuille national n° 3 :

Conseil des gardiens du savoir

Le Conseil des gardiens du savoir de l'APN a une longue histoire qui remonte aux débuts de la Fraternité nationale des Indiens et qui s'est poursuivie après le passage à l'APN. Le Conseil continue d'apporter un point de vue éclairé et de précieuses contributions à l'APN.

Les gardiens du savoir donnent des conseils à l'ensemble de l'APN et des régions. En tant qu'organe de longue date visé par la Charte de l'APN, le Conseil des gardiens du savoir est connu pour son influence apaisante et ses connaissances historiques. Les dirigeants de l'APN s'appuient en toute confiance sur les connaissances historiques, spirituelles et culturelles du Conseil et de ses représentants.

Le Conseil comprend des représentants de chacune des régions de l'APN. Actuellement, les coprésidents du Conseil sont Gwendolyn Point, qui représente la Colombie-Britannique, et Chuck Hume, qui représente le Yukon.

Le Conseil des gardiens du savoir a repris les discussions avec les titulaires des portefeuilles de l'APN et veille à ce que chaque portefeuille soit conseillé par un gardien du savoir. Ses membres tiennent le Conseil informé de leurs portefeuilles respectifs à chaque Assemblée générale annuelle et Assemblée extraordinaire des Chefs. Le Conseil continuera à fournir des orientations essentielles concernant divers enjeux et perspectives.

Portefeuille national n° 4 :

Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

La dernière année a été difficile pour ceux d'entre nous touchés par les effets des pensionnats indiens. Le Fonds en fiducie continue de soutenir les Premières Nations,

les communautés et les organisations en aidant les Premières Nations à gérer les traumatismes du système des pensionnats indiens et à s'en sortir. Les Territoires du Nord-Ouest ont eu l'honneur de nommer M^{me} Karalyn Menicoche administratrice représentant notre région. Le conseil d'administration du Fonds en fiducie reste déterminé à concrétiser la vision des jeunes d'aujourd'hui et des générations futures, ancrés dans la langue, la culture et un mode de vie qui favorise une identité et une résilience fortes. Je suis convaincu que le Fonds en fiducie restera dynamique et prêt, financièrement et en tant qu'organisation, à faire partie des solutions dont nos bénéficiaires ont besoin.

La voie à suivre/Se tourner vers l'avenir

Pendant que nous avançons, nous devons nous rappeler que nous sommes une famille où nous travaillons tous ensemble pour atteindre nos objectifs communs. Le travail accompli aujourd'hui jette les bases de notre croissance continue. Je suis fier de notre travail et j'anticipe l'avenir avec plaisir. L'occasion nous est donnée de partager nos connaissances et d'approfondir nos relations entre nous, tout en renforçant de nouvelles relations avec le gouvernement.

Conclusion

Alors que nous avançons sur le sentier des mocassins vers la réconciliation, nous devons nous souvenir de l'unité de notre famille et des grandes choses que nous pouvons accomplir ensemble. Je poursuivrai mon cheminement pour renforcer nos relations et donner à nos citoyens les moyens de faire entendre leur voix.

Mahsi!





Rapport de la Cheffe de la direction par intérim

Aaaniin, Pjil'asi, OKI, Kwe kwe, Boozhoo, Tan'si, Gilakas'la, She:kon
Salutations aux Chefs, mandataires, invités d'honneur et délégués à l'Assemblée !

J'ai le plaisir de vous accueillir à l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) 2023 de l'Assemblée des Premières Nations (APN) et à l'élection du(de la) Chef(fe) national(e), qui se dérouleront sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinaabe.

Cette semaine est une période sensible pour nous. Nous participerons à un dialogue important, évaluerons les progrès accomplis et ferons avancer les grandes priorités définies par vous, les Chefs. En outre, nous organisons l'élection du(de la) Chef(fe) national(e). C'est un moment très important où les Chefs de toute l'île de la Tortue se réuniront pour choisir un(e) porte-parole national(e). Je me réjouis des discussions que nous aurons cette semaine et de la collaboration avec le nouveau Chef national ou la nouvelle Cheffe nationale dans le cadre de nos efforts continus en faveur des Premières Nations.

L'année écoulée a présenté des défis pour notre organisation, mais malgré ces problèmes, nos efforts de plaidoyer sont restés inébranlables et nous avons progressé dans la réalisation des priorités des Premières Nations. Nous avons dû faire face à de nombreux changements organisationnels et, en tant que Cheffe de la direction par intérim, j'ai l'honneur et l'humilité d'aider le personnel et les dirigeants à traverser cette période de transition. En tant que Cheffe de la direction par intérim, je me suis attachée à maintenir la stabilité au sein de l'organisation et à soutenir la Cheffe national(e) par intérim et le Comité exécutif de l'APN. Il s'agit notamment de superviser les démarches nécessaires pour faire progresser l'organisation et offrir un soutien approprié au personnel de l'APN en matière de ressources humaines.

La mise en œuvre des recommandations du rapport du groupe d'experts de la résolution

13 a constitué un développement important. Je suis fier de dire que l'APN est à la pointe de l'élaboration de processus et de politiques visant à améliorer notre lieu de travail, comme en témoigne le nouveau code de conduite pour les participants aux événements dans le cadre de notre processus d'inscription.

J'ai également le plaisir de vous informer que l'APN axe ses efforts sur la mise en œuvre des résolutions des assemblées précédentes, tous les secteurs de l'APN faisant progresser nos travaux de manière positive et responsable.

L'approbation par la Cour fédérale de l'Accord final de règlement sur l'indemnisation des enfants et des familles des Premières Nations lésés par les pratiques discriminatoires du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) et par l'application restrictive du principe de Jordan s'est avérée une réalisation importante cette année. L'équipe juridique de l'APN, ainsi que les représentants des plaignants parties au recours collectif, ont négocié un règlement de 23 milliards de dollars pour indemniser plus de 300 000 enfants et familles. Ce règlement constitue la reconnaissance de ces préjudices ainsi que de ces décennies d'actes répréhensibles, et il constitue un pas en avant pour s'assurer que cela ne se reproduise plus. Je salue le courage des représentants des plaignants au cours de cette longue procédure, ainsi que toutes celles et tous ceux qui les ont soutenus tout au long du processus.

En tant qu'organisation de défense des intérêts, l'APN continue de travailler à l'établissement de relations entre le gouvernement et les Premières Nations, tout en s'efforçant d'être à l'écoute, clairvoyante, et de défendre les enjeux déterminés dans les résolutions de nos assemblées. Nous nous réjouissons de continuer à servir les Chefs de l'île de la Tortue en accomplissant un travail positif et de qualité.

Amber Potts
Cheffe de la direction par intérim



RAPPORTS DES CONSEILS



RAPPORTS DES CONSEILS

Conseil des gardiens du savoir

Titulaire du portefeuille : Chef régional Gerald Antoine, T.N.-O.

Introduction

Le Conseil des gardiens du savoir de l'Assemblée des Premières Nations (APN) représente une longue histoire qui remonte aux débuts de la Fraternité nationale des Indiens (FNI) et qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours après la transition vers l'APN. Il continue d'apporter un point de vue éclairé et de précieuses contributions à l'APN.

Les gardiens du savoir donnent des conseils à l'ensemble de l'APN et dans les régions. En tant qu'organe de longue date signataire de la Charte de l'APN, le Conseil des gardiens du savoir est connu pour son influence apaisante et ses connaissances historiques. Les dirigeants de l'APN et des Premières Nations peuvent à tout moment compter sur le savoir historique, spirituel et culturel du Conseil et de ses membres.



Représentation du Conseil des gardiens du savoir

Le Conseil comprend des représentants de chacune des régions de l'APN. Actuellement, ses coprésidents sont Gwendolyn Point (Colombie-Britannique) et Chuck Hume (Yukon).

Composition du Conseil

- Yukon – *Chuck Hume (coprésident) et Lorraine Netro*
- Territoires du Nord-Ouest – *John Bekale et Grace Blake*
- Colombie-Britannique – *Gwendolyn Point (coprésidente), Robert Joseph et Sempulyan Gonzales*
- Alberta – *Ivy Raine et Lawrence Couroreille*
- Saskatchewan – *Joe Quewezance*
- Manitoba – *Mike Muswagon*
- Ontario – *Teri Fiddler, Ma-Nee Chacaby et Barney Batise*
- Québec et Labrador – *Bill Sunday*
- Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard – *Eldon Bernard*
- Île-du-Prince-Édouard – *Judy Clark*
- Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve – *vacant*

Principales activités et réalisations

Le Conseil des gardiens du savoir a repris ses discussions avec les titulaires de portefeuilles de l'APN et veille à ce que chaque portefeuille bénéficie des conseils d'un gardien du savoir. Ses membres tiennent le Conseil informé de leurs portefeuilles respectifs à chaque Assemblée générale annuelle et Assemblée extraordinaire des Chefs. Le Conseil se réunit au besoin par l'intermédiaire de la plateforme Zoom et de téléconférences afin de demeurer au courant des événements qui concernent les Premières Nations dans l'ensemble du pays.

Les Premières Nations ont toujours respecté les protocoles, les traditions et les cérémonies lors de réunions. Le Conseil continue de demander que les langues, les traditions et les cérémonies des Premières Nations soient transmises et maintenues en tant que fondements de la création de nations plus fortes. Il joue un rôle essentiel dans les activités quotidiennes de l'APN en maintenant les traditions, les valeurs, les langues et l'histoire au premier plan et veille à la réussite et au bien-être des jeunes, tout comme nos ancêtres l'ont fait pour nous. Les membres du Conseil continuent de discuter avec les aînés de leur région respective, de leur apporter leur soutien et de les tenir informés.

Tout au long de l'année, le Conseil des gardiens du savoir peaufine son mandat et participe, s'il y a lieu, au processus de renouvellement de la Charte de l'APN. Il participe également aux travaux des Conseils des Chefs et y joue un rôle consultatif en fournissant des services d'aînés.

Prochaines étapes – La voie à suivre

Au cours de l'année 2024-2025, le Conseil des gardiens du savoir poursuivra ses activités :

- Tenir des réunions pour examiner et mettre à jour les protocoles, les traditions, les cérémonies, les rôles et les responsabilités.
- Aider et soutenir le Conseil exécutif, le personnel, les Conseils des Chefs et les Conseils de l'APN dans leurs activités.

Conclusion

Le Conseil se réunira durant l'Assemblée extraordinaire des Chefs, du 5 au 7 décembre 2023, à Ottawa (Ontario). Il continuera de fournir ses conseils à l'APN en fonction des besoins.





Conseil des femmes

Le Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations (APN) œuvre à l'unification et à la création de communautés saines, heureuses et harmonieuses grâce à l'identité culturelle et aux enseignements culturels fondés sur le respect, l'amour, le courage, la sagesse, l'honnêteté, l'humilité et la vérité. Le Conseil des femmes de l'APN établit également une perspective équilibrée entre les genres au sein des communautés des Premières Nations et de toutes les entités qui traitent avec les Premières Nations, qui respecte les droits et les aspirations des femmes des Premières Nations.

L'objectif du Conseil des femmes consiste à veiller à ce que les préoccupations et les points de vue des femmes des Premières Nations orientent le travail de l'APN. Plus précisément, les membres du Conseil des femmes s'acquittent des responsabilités de leur portefeuille et participent à un vaste éventail de groupes d'experts, de présentations et de forums qui concernent les femmes des Premières Nations et les questions qui les concernent. Par exemple, lors de l'Assemblée générale annuelle de 2023 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le Conseil des femmes a appuyé la résolution 67/2023 de l'APN, intitulée *Dénonciation de la décision du Manitoba concernant la fouille du site d'enfouissement pour retrouver les restes de femmes des Premières Nations*.

Principales activités et réalisations

Le 31 juillet 2023, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables de la condition féminine ont rencontré les dirigeants et les représentants autochtones nationaux. La délégation de l'APN envoyée à cette rencontre sur la condition féminine comprenait la Cheffe nationale par intérim de l'APN, Joanna Bernard, la Cheffe Joanne Miles,

représentante du Conseil des femmes de l'APN de Terre-Neuve, ainsi que la famille de Chantel Moore. Au cours de cette rencontre, les discussions ont porté sur la nécessité d'une alerte à la robe rouge, sur la création d'un organisme de surveillance des 231 Appels à la justice et sur l'amélioration de l'accès aux services de guérison. De même, il est nécessaire d'accroître la représentation positive des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées (FF2E+ADA) et de s'attaquer à la surreprésentation des femmes autochtones incarcérées dans l'ensemble du Canada. La Cheffe nationale par intérim de l'APN, Mme Bernard, a également appelé à la prise de mesures immédiates pour rechercher les femmes des Premières Nations disparues et assassinées, dont les dépouilles se trouveraient à la décharge de Prairie Green, près de Winnipeg, au Manitoba.

En 2016, les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis se sont engagés à prendre des mesures concertées pour lutter contre les niveaux disproportionnés de violence auxquels se heurtent les femmes et les filles autochtones, ainsi que les personnes bispirituelles, lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuées (2ELGBTQQIA+) autochtones. En 2018, l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones a reconnu que le Groupe de travail trilatéral sur la violence à l'égard des femmes autochtones (Groupe de travail trilatéral) constituait un effort régional important qu'il convenait d'appuyer. En septembre 2023, le Canada a accueilli la cinquième réunion du Groupe de travail trilatéral. La délégation de l'APN envoyée à cette rencontre comprenait la Cheffe nationale par intérim Joanna Bernard et la représentante du Conseil des femmes de l'APN du Québec, la Grande Cheffe Savanna

McGregor. La réunion de deux jours avec les représentants des États-Unis et du Mexique s'est concentrée sur les enjeux communs aux trois pays, dont la traite des êtres humains et l'accès à la justice.

Le 6 octobre 2023, le Conseil des femmes a rencontré la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour donner son avis sur la Voie de la GRC vers la réconciliation, sa vision et ses principes directeurs. Au cours des discussions, le Conseil des femmes a indiqué qu'il fallait mettre en place un processus de suivi de la réconciliation, car la responsabilité de la réconciliation ne devrait pas reposer uniquement sur les épaules des travailleurs de première ligne. Le Conseil des femmes a conseillé à la GRC de veiller à ce que la mise à jour de la Voie de la GRC vers la réconciliation fasse l'objet d'un dialogue régional concret. À la suite de cette réunion, le Conseil des femmes s'est engagé à rencontrer la GRC en décembre 2023 pour discuter des progrès réalisés.

Le 26 octobre, le Conseil des femmes de l'APN a rencontré en personne le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ de l'APN pour discuter de leurs priorités communes. Au cours de cette réunion, les deux conseils ont eu l'occasion de donner leur avis et de formuler des commentaires sur la mise en place d'un groupe de travail interne de l'APN pour l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+), le Comité d'ACS+ de Services aux Autochtones Canada (SAC), la table ronde et l'alerte à la robe rouge de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (CIRNAC), le rapport intérimaire de la représentante spéciale ministérielle et la Voie vers la réconciliation de la GRC. Au cours de cette réunion, il a été établi que le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ serait associé aux futures activités de plaidoyer menées pour les FF2E+ADA et à l'élaboration d'outils et de ressources pour l'ACS+.

Prochaines étapes – Se tourner vers l'avenir

Cela fait plus de quatre ans que l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) a publié son rapport final et ses 231 Appels à la justice. Le Conseil des femmes de l'APN continuera à plaider pour que les voix des survivantes et des familles soient entendues et à participer au processus de mise en œuvre du Plan d'action national. Le Conseil des femmes de l'APN collaborera également à l'élaboration de cadres d'ACS+ pour le groupe de travail interne d'ACS+ de l'APN.

D'ici 2024, le Conseil des femmes de l'APN prévoit qu'une grande partie de son travail sera consacrée à l'exécution des mandats prévus par la résolution 08/2021 de l'APN, *Mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones*, la résolution 27/2022 de l'APN, *Soutien à la famille de Chantel Moore et mise en œuvre des 231 Appels à la justice*, et la résolution 49/2022 de l'APN, *Soutien au financement durable et à la reddition de comptes pour la mise en œuvre des 231 Appels à la justice*, en continuant à plaider en faveur de la mise en œuvre du rapport final de l'Enquête nationale sur les FFADA et de ses 231 Appels à la justice, ainsi que de l'élaboration d'un cadre de production de rapports pour évaluer la mise en œuvre des Appels à la justice.





RAPPORTS DES CONSEILS



Conseil national des jeunes

*Cheffe nationale par intérim Joanna Bernard
(Titulaire par intérim du portefeuille du Conseil national des jeunes)*

Introduction

Le Conseil national des jeunes (CNJ) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) est un organe clé de l'APN, tel qu'établi en vertu de la Charte de l'APN, et représente les points de vue des jeunes des Premières Nations de tout le pays sur des questions qui les concernent. Le CNJ sert d'organe consultatif aux Comités des Chefs de l'APN, au Secrétariat de l'APN et au Comité exécutif de l'APN sur diverses questions liées à la jeunesse. Le Conseil s'efforce d'influencer l'orientation de l'APN en promouvant l'égalité et en travaillant avec tous les niveaux de leadership pour créer des opportunités de développement personnel et d'autonomisation pour les générations futures.

Adhésion et représentation au CNJ

Chaque année, le Conseil élit deux coprésidents et deux dirigeants lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA). Les coprésidents du Conseil élus lors de l'AGA de 2023 étaient Rosalie LaBillois-Wysote (Première Nation d'Eel River Bar, Nouveau-Brunswick) et Winter Dawn Lipscombe (Nation de Wauzhushk Onigum, Ontario). Le mandat de Winter-Dawn Lipscombe en tant que représentante régionale des jeunes pour l'Ontario a pris fin en octobre 2023, laissant le deuxième poste de coprésidente vacant. Une élection partielle à ce poste aura lieu lors de l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) à Ottawa, en Ontario, le 4 décembre 2023.

Le CNJ est actuellement composé des membres suivants :

- Yukon - *Ethan Lavallee et Nikita Sawrenko-Bailey*
- Territoires du Nord-Ouest - *Jackson McDermitt et Shayla Snowshoe*
- Colombie-Britannique - *Kyle Alec et Crystal Lewis*
- Alberta - *Buffle romain et ruban Khianna*
- Saskatchewan - *Hailey Rose et Brock McLeod-Waditaka*
- Manitoba - *Ashley Daniels et Carson Robinson*
- Ontario - *Kieran Davis et Tehya Quachegan, suppléants : Pierre Debassige et Katelyn Peters*
- Québec et Labrador - *Liam-Nico Awashish, Marie-Philippe Ménard, Véronik Picard et Kananish McKenzie*
- Nouveau-Brunswick - *Rosalie LaBillois Wysote et Darren Saulis*
- Île-du-Prince-Édouard - *vacant*
- Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve - *Billie Julian et vacant*

En 2022, le comité de gestion de l'APN a approuvé les modifications apportées au mandat du CNJ, notamment

- Deux postes de conseillers supplémentaires pour l'Île-du-Prince-Édouard.
- Une formulation indiquant que les représentants des jeunes et les présidents peuvent représenter n'importe quel genre/sexe, y compris les personnes 2SLBTQIA+.
- Mise à jour des processus de prise de décision et de quorum.
- Améliorer les communications et les rapports
- Renforcer la gouvernance et les politiques
- Accroître le financement et les opportunités



Activité n° 1 : Sommet de l'APN sur la salubrité de l'eau potable

Les jeunes des Premières Nations de diverses nations au Canada ont été invités à participer à la *Conférence des jeunes de l'APN sur la salubrité de l'eau potable*, qui s'est tenue à Québec (Québec) les 28 et 29 août 2023. L'objectif de ce sommet était de rassembler diverses voix de jeunes de toutes les nations pour partager leurs expériences concernant l'eau, apprendre d'experts en matière de protection et de gouvernance de l'eau et élaborer un énoncé de vision des jeunes pour une eau potable salubre. Le principal appel à l'action du CNJ et d'autres jeunes est de s'attaquer aux barrières systémiques causées par le colonialisme et le capitalisme qui entravent l'accès à l'eau potable, ainsi que l'amélioration immédiate des installations de traitement de l'eau et des eaux usées au sein des communautés des Premières Nations.

Activité n° 2 : Séance de dialogue sur le logement et l'itinérance

Les membres du CNJ ont participé à la *séance de dialogue hybride sur le logement et l'itinérance* de l'APN à Victoria, en Colombie-Britannique, du 31 juillet au 4 août 2023. L'objectif de cette séance était de réunir des fournisseurs de services, des techniciens, des aînés, des personnes ayant une expérience vécue et d'autres jeunes pour discuter des résultats futurs en matière de logement et d'itinérance concernant les Premières

Principales activités et réalisations

Les membres du CNJ sont impliqués dans divers domaines prioritaires de l'APN. Chaque jeune membre détient un portefeuille qui lui permet de rester à jour et de s'engager dans le travail du secteur qui lui a été assigné. Les membres continuent d'informer le Conseil sur leurs portefeuilles lors des AGA et des AEC.

Le plan stratégique de la ville de New York

Le CNJ a élaboré un plan stratégique qui guide son orientation et son travail. Le CNJ s'est engagé à veiller à ce que la santé culturelle, le bien-être et l'unité soient ancrés dans tous les aspects du travail avec les jeunes des Premières nations aux niveaux communautaire, régional et national. Le plan stratégique du CNJ est axé sur la satisfaction des besoins physiques, émotionnels, mentaux et spirituels des jeunes. Les principales priorités sont les suivantes :

- Soutenir la culture, le bien-être et l'unité
- Renforcement des relations extérieures et de l'engagement régional et international



RAPPORTS DES CONSEILS

Nations. Les discussions ont porté sur les trois thèmes suivants : réserves et hors réserves, les compétences et les services; la gouvernance et les partenariats; les services holistiques et les besoins particuliers.

Activité n° 3 : Sommet « One Young World »

En octobre 2023, la Cheffe nationale par intérim de l'APN et les coprésidents du CNJ ont été invités à assister et à présenter les préoccupations, les opinions et les solutions des Premières Nations au One Young World Summit 2023 à Belfast, en Irlande du Nord. Le One Young World Summit est un rassemblement international annuel des dirigeants de demain qui vise à mettre en relation et à rassembler les personnes les plus jeunes et les plus talentueuses et à faire en sorte que leurs préoccupations, leurs opinions et leurs solutions soient entendues et prises en considération par les personnes au pouvoir, notamment au sein des gouvernements, des entreprises et dans d'autres secteurs.

L'un des principaux résultats de l'événement a été la reconnaissance de l'importance de mandater l'APN et le CNJ pour favoriser la réussite du prochain sommet One Young World qui se tiendra à Montréal, au Québec, du 18 au 21 septembre 2024. Le CNJ a déterminé qu'il était essentiel que l'organisation One Young World collabore

avec les Premières Nations pour inclure le protocole, les artistes, les conférenciers et les conseils des Premières Nations dans le cadre du sommet de 2024 et il demandera le soutien des Premières Nations-en-Assemblée.

Prochaines étapes – La voie à suivre

Au cours de l'année 2024-2025, le CNJ continuera à :

- travailler avec le Secteur des communications de l'APN à l'élaboration d'un plan de communication pour mettre en œuvre les éléments du plan stratégique;
- s'efforcer de maintenir une présence visible et substantielle, et renforcer les responsabilités des jeunes titulaires de portefeuilles, notamment en participant aux réunions du secrétariat de l'APN, aux conférences et aux divers comités et groupes de travail de l'APN;
- collaborer avec le Comité exécutif de l'APN pour amplifier les priorités des jeunes;
- collaborer avec le Conseil des gardiens du savoir de l'APN, le Conseil des femmes, le Conseil 2ELBTQIA+ et le Conseil des anciens combattants des Premières Nations.

Conclusion

Le CNJ se réunira lors de l'AEC du 4 au 7 décembre 2023, à Ottawa (Ontario), où une élection partielle sera organisée pour le poste vacant de coprésident(e). Pour plus d'informations sur le CNJ, consultez le site Web suivant de l'APN : <https://afn.ca/about-us/councils/youth-council/>.



Conseil des anciens combattants des Premières Nations

Titulaire du portefeuille : Chef régional Gerald Antoine, T.N.-O.

Introduction

Les anciens combattants des Premières Nations représentent une longue histoire qui fait partie intégrante de leur rôle au sein de l'Assemblée des Premières Nations (APN). Ils jouent un rôle important depuis la création de la Fraternité nationale des Indiens (FNI), d'autant plus durant la transition de celle-ci vers l'APN.

Les anciens combattants des Premières Nations ont aussi joué un rôle clé dans la mise sur pied de la FNI/APN, en particulier avec la création de la League of Indian Nations et l'adoption de sa déclaration en 1980. Ce travail a permis d'établir une philosophie directrice qui a fait de l'APN un forum de coordination, de défense d'intérêts et de soutien pour les Premières Nations.

Le Conseil des anciens combattants des Premières Nations (CACPN) aide et soutient les anciens combattants des Premières Nations, leurs familles et leurs communautés. Il est composé d'anciens combattants des Premières Nations, dont certains ont participé à des guerres et à des conflits internationaux, y compris à des missions de maintien de la paix. L'objectif du CACPN est d'exprimer d'une seule voix les préoccupations des nombreux anciens combattants qui ont souffert de traumatismes liés durant leur service ou à la guerre, ainsi que les répercussions sur leurs familles au fil des générations.

Principales questions et activités régionales

Représentation du CACPN

Composition du Conseil des anciens combattants des Premières Nations

- Yukon – *Carl Sidney*
- Territoires du Nord-Ouest – *Tim O'Loan*
- Colombie-Britannique – *Percy Joe*
- Alberta – *Henry Raine*
- Saskatchewan – *Emile Highway*
- Manitoba – *Chef Lawrence Letandre*
- Ontario – *Wendy Jocko et Gerald McGregor*
- Québec et Labrador – *vacant*
- Nouveau-Brunswick – *Eldon Bernard et Chef Terry Richardson*
- Île-du-Prince-Édouard – *vacant*
- Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve – *Alan Knockwood*





RAPPORTS DES CONSEILS



Principales activités et réalisations

Au début du mois d'avril 2023, le CACPN et Anciens Combattants Canada (ACC) ont signé une lettre d'entente qui établit quatre piliers, considérés par le CACPN comme des domaines prioritaires pour encourager le dialogue, la recherche et la conclusion d'un accord avec ACC afin d'améliorer la prestation de services aux anciens combattants.

Quatre piliers

1. Évaluer et élargir les activités de sensibilisation à l'intention des anciens combattants des Premières Nations et de leurs familles. Ce pilier comprend aussi la mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation des anciens combattants des Premières Nations.
2. Établir des points de contact clairs à ACC pour gérer les questions relatives aux anciens combattants des Premières Nations.
3. Accroître la représentation autochtone dans les activités de commémoration.
4. Soutenir l'établissement d'un registre historique des anciens combattants et soldats des Premières Nations qui ont servi en temps de guerre, de conflit militaire ou de paix, y compris ceux ne faisant l'objet d'aucun document au Canada.

À la suite de la signature de la lettre d'entente, le CACPN a créé un groupe de travail composé de membres du Conseil et de représentants d'ACC pour commencer l'élaboration du plan de travail sur la mise en œuvre de la lettre d'entente. Le groupe de travail s'est réuni en mai 2023 et en novembre 2023.

Lors de la réunion de novembre, le CACPN a établi une relation de travail avec la ministre des Anciens Combattants, l'honorable Ginette Petitpas Taylor.

Prochaines étapes – La voie à suivre

Au cours de l'année 2024-2025, le CACPN poursuivra ses activités :

1. Examiner les travaux et les activités de sensibilisation actuellement menées par Anciens Combattants Canada, notamment le taux de réussite pour joindre les anciens combattants recensés au niveau communautaire.
2. Effectuer une recherche dans le but d'établir un registre national des soldats des Premières Nations qui ont été enrôlés et qui ont combattu sous le drapeau du Canada.
3. Organiser des réunions entre le CACPN et ACC qui sont consacrées à l'élaboration du plan de travail sur la mise en œuvre des quatre piliers de la lettre d'entente.
4. Planifier les activités de commémoration qui auront lieu en 2024-2025.

Conclusion

La CACPN se réunira durant l'Assemblée extraordinaire des Chefs, qui se tiendra du 5 au 7 décembre 2023 à Ottawa (Ontario).

Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+

Le Conseil des personnes bispirituelles, lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuées plus (2ELGBTQQIA+) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) a été créé par la résolution 15/2021, *Modification de la Charte de l'APN - Création d'un Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+*. Les réalités et les expériences vécues par les membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ sont uniques et nécessitent un espace, une place et une voix qui leur sont propres au sein des structures et processus décisionnels de l'APN.

L'objectif du Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ consiste à formuler des recommandations à l'APN pour assurer une représentation équitable. Le Conseil a également mis à profit son expertise pour s'attaquer à diverses questions, comme la violence domestique, le suicide, la discrimination, les défis intersectionnels rencontrés dans le cadre de la prestation de services à travers le Canada, le VIH/sida et les personnes autochtones disparues et assassinées en Amérique du Nord.

Principales activités et réalisations

Le 31 août 2023, le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ s'est réuni pour discuter du mandat, des politiques sur les pronoms relatifs au genre, des cadres d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), du travail accompli à ce jour et de la logistique pour la réunion en personne d'octobre.

À la suite de cette réunion, l'APN a appuyé le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ en effectuant des recherches sur les nouveaux changements apportés aux politiques sur les pronoms, en particulier le changement à la politique sur les pronoms 713 du Nouveau-Brunswick et la nouvelle politique de la Saskatchewan sur l'utilisation des pronoms

dans les écoles, qui posent des problèmes de sécurité pour les jeunes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Par la suite, le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ et la Cheffe nationale par intérim ont publié un communiqué de presse pour dénoncer la discrimination dont sont victimes les jeunes 2ELGBTQQIA+ dans les établissements d'enseignement. Ce communiqué a été suivi d'une série d'entrevues avec les médias, au cours desquelles les membres du Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ ont réitéré leur position et les mesures à prendre pour soutenir efficacement les jeunes 2ELGBTQQIA+.

Le 4 octobre 2023, le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ a rencontré la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour lui faire part de ses commentaires sur la Voie de la GRC vers la réconciliation, sa vision et ses principes directeurs.

Le 25 octobre 2023, le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ s'est réuni pour adopter son mandat et choisir la présidence et la coprésidence. Tyler George, de la Saskatchewan, a été nommé à la présidence pour un mandat de trois ans, et Duane Gastant' Aucoin, du Yukon, a été nommé à la coprésidence par intérim, jusqu'à ce qu'un conseil complet soit nommé et qu'un nouveau processus de sélection soit organisé. Le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ a décidé que la coprésidence resterait intérimaire afin de permettre à d'autres représentants du Conseil de participer à ce rôle. Au cours de cette réunion, le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ a discuté de la sélection des portefeuilles et de l'état actuel de la politique sur les pronoms en Saskatchewan. Il a également examiné la résolution de l'APN de la Colombie-





RAPPORTS DES CONSEILS

Britannique demandant à l'APN de se joindre à la Coalition nationale qui soutient l'information sur les soins de santé qui tient compte du genre. Il a également discuté de la logistique d'une rencontre avec Trans Care BC pour en apprendre davantage sur le projet de sensibilisation visant à lutter contre la désinformation.

Le 26 octobre, le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ et le Conseil des femmes de l'APN se sont réunis pour discuter de leurs priorités communes. Cette réunion a été l'occasion pour les deux conseils de donner leur avis et de formuler des commentaires sur le groupe de travail interne de l'APN pour l'ACS+, le Comité d'ACS+ de Services aux Autochtones Canada (SAC), l'Examen périodique universel du Canada, la prochaine Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN, la table ronde et l'alerte à la robe rouge de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), le rapport intérimaire de la représentante spéciale ministérielle et la Voie vers la réconciliation de la GRC.

Prochaines étapes – Se tourner vers l'avenir

Le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ continuera de s'attacher à pourvoir les postes encore vacants pour les régions de l'Alberta, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard de l'APN. En outre, le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ participera davantage à l'élaboration du cadre et des outils d'ACS+ de l'APN dans une optique de diversité et d'inclusion. Le travail de défense des intérêts des personnes 2ELGBTQQIA+ sera accompli en participant à des séances de mobilisation internes, externes et en collaboration avec le Conseil des femmes et le Conseil des jeunes de l'APN.

Le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ a rédigé une résolution pour l'AEC de 2023, axée sur le rôle traditionnel joué par les personnes 2ELGBTQQIA+ au sein des communautés des Premières Nations. Cette résolution, élaborée après de longues délibérations, souligne l'importance de tenir le gouvernement du Canada responsable en s'attaquant aux conséquences historiques des lois et politiques coloniales qui ont eu des retombées négatives sur le bien-être de divers membres des Premières Nations.

Pour l'avenir, le Conseil des personnes 2ELGBTQQIA+ envisage de mener à bien un processus de planification stratégique et d'élaborer un plan de travail au début de l'année 2024.





50 O'Connor Street
Suite 200, Ottawa
Ontario K1P 6L2
Tel: 613.241.6789
Fax: 613.241.5808